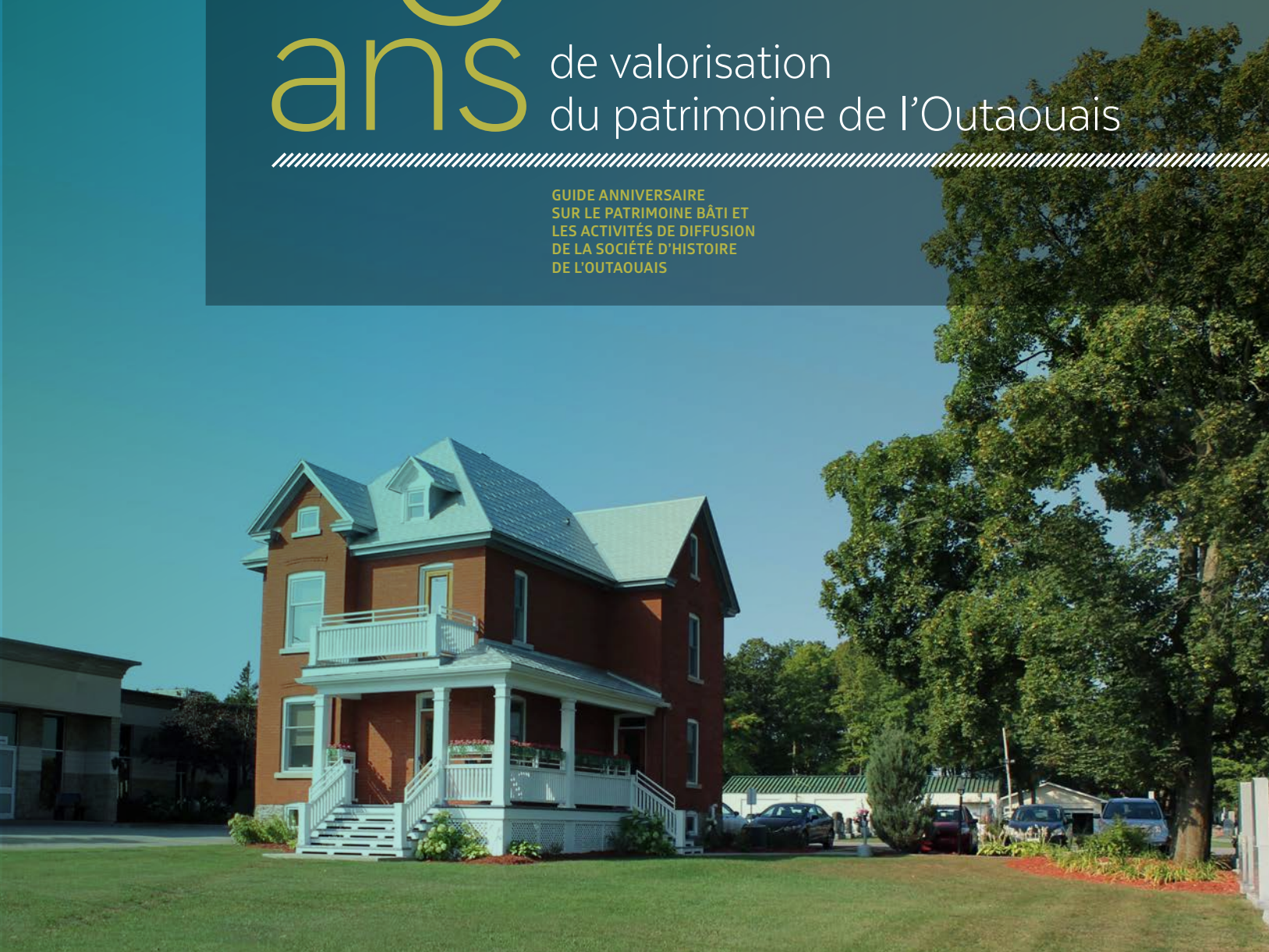


25 ans

de valorisation
du patrimoine de l'Outaouais

GUIDE ANNIVERSAIRE
SUR LE PATRIMOINE BÂTI ET
LES ACTIVITÉS DE DIFFUSION
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DE L'OUTAOUAIS



Réseau du
patrimoine
de Gatineau et
de l'Outaouais



Société
d'histoire de
l'Outaouais

25^e

Concept et réalisation :

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l’Outaouais sous la direction de Nathalie Barbe, directrice générale

Équipe de recherche et rédaction :

Géraldine Franchomme, stagiaire, Réseau du patrimoine de Gatineau et de l’Outaouais

Jessica Minier, stagiaire et chargée de projet, Réseau du patrimoine de Gatineau et de l’Outaouais

Design graphique :

Orcean

Comité collaboratif :

Michel Prévost, président de la Société d’histoire de l’Outaouais

Audrey Lapointe, vice-présidente de la Société d’histoire de l’Outaouais

Révision linguistique :

Michel Bédard

Photo de la page couverture :

Maison du gardien, Cimetière Notre-Dame, Gatineau. Photo : Katleen Allen

© Réseau du patrimoine de Gatineau et de l’Outaouais, 2017

Tous droits réservés. Tous droits de traduction, de reproduction et d’adaptation réservés ;
toute reproduction d’un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé est strictement
interdite sans l’autorisation écrite de l’éditeur.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN 978-2-9817017-1-8 (imprimé)

ISBN 978-2-9817017-0-1 (pdf)

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l’Outaouais, 2017

39, rue Leduc

Gatineau (Québec) J8X 3A3

Téléphone : 819 205-5586

Adresse courriel : info@reseaupatrimoine.ca

Site Web : www.reseaupatrimoine.ca

Impression :



NOTRE PATRIMOINE, NOTRE RICHESSE

Cette publication est un projet piloté par le Réseau du patrimoine
de Gatineau et de l’Outaouais.

25
ans de valorisation
du patrimoine de l’Outaouais

GUIDE ANNIVERSAIRE
SUR LE PATRIMOINE BÂTI ET
LES ACTIVITÉS DE DIFFUSION
DE LA SOCIÉTÉ D’HISTOIRE
DE L’OUTAOUAIS



Quartier-du-Moulin. Photo : Ville de Gatineau

Table des matières

Remerciements	2
Mot du président fondateur de la Société d’histoire de l’Outaouais	3
Mot du président de la Société d’histoire de l’Outaouais	4
Mot de la présidente du Réseau du patrimoine de Gatineau et de l’Outaouais	5
Mot du président de la Fédération Histoire Québec	6
25 ans, ça se fête!	7
Introduction	9
La Société d’histoire de l’Outaouais	10
Témoignage d’une bénévole	12
Témoignage des membres du conseil d’administration	12
Le patrimoine bâti	15
Qu’est-ce que le patrimoine bâti?	17
Pourquoi préserver le patrimoine bâti?	17
Comment préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti?	18
La Société d’histoire de l’Outaouais et le patrimoine bâti	19
Les dossiers à succès	19
Les revers	27
Dossier en cours	35
D’autres dossiers appuyés par la Société	41
La Société d’histoire de l’Outaouais et la diffusion	53
Mot de la fin	63
Notes	64



Château d'eau de Hull. Photo : Ville de Gatineau

Remerciements

Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO) tient à remercier la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) de lui avoir confié la rédaction de ce guide, particulièrement Audrey Lapointe, sa vice-présidente et initiatrice du projet, Michel Prévost, son président, pour nous avoir donné accès aux archives de la SHO, ainsi que pour leur aide et leurs commentaires pendant la réalisation de ce projet.

Merci également à Danielle Massicotte et à Pierre Gosselin qui ont gentiment accepté de nous rencontrer, ainsi que les membres du conseil d'administration de la SHO pour leurs témoignages.

Mot du président fondateur de la Société d'histoire de l'Outaouais

Dès le début des années 1990, la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) connaît un départ fulgurant grâce à la découverte de vestiges préhistoriques dans le parc du Lac-Leamy. En pleine formation, elle s'est fait alors confier la responsabilité des fouilles par les différents commanditaires du projet. Les fouilles mirent rapidement en évidence le fait que cet endroit avait connu et connaissait toujours d'importantes activités d'occupation humaine.

Les médias se sont aussitôt emparés de la nouvelle. Ceci a permis à la SHO d'avoir de la visibilité, de recruter en abondance de nouveaux membres, d'avoir un budget substantiel à gérer et surtout d'avoir une véritable raison d'être. Si tous les espoirs semblaient possibles, les résultats des fouilles n'ont toutefois pas été à la hauteur des attentes : rien ne justifiait le réaménagement du parc du Lac-Leamy en un centre d'interprétation archéologique.

Pendant cette même période, le gouvernement du Québec accordait à la SHO des subventions afin d'assurer la continuation de la publication de la revue *Outaouais*. Ces subventions permirent la parution de quatre numéros additionnels à la suite des deux premiers. Le plus remarquable, selon moi, demeure le numéro 6, lequel portait sur la préhistoire de l'Outaouais et comportait des articles signés par des auteurs chevronnés.

Tout nous semblait possible et nous étions prêts à relever n'importe quel défi, sauf bien sûr celui d'assurer une meilleure protection à notre patrimoine bâti. Fort heureusement, mon successeur Michel Prévost a su corriger cette lacune en mettant à profit ses immenses talents de communicateur à un moment où les ressources financières commençaient à se faire plus rares.

Avec une nouvelle orientation, tout en continuant à avoir régulièrement des activités de sensibilisation, la SHO est devenue un groupe de pression de plus en plus respecté par les gouvernements, les médias et le public en général. Jamais elle n'a eu autant de visibilité, n'a été aussi consultée et aussi écoutée.

Longue vie à la SHO!

Pierre Gosselin

Mot du président de la Société d'histoire de l'Outaouais

La Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) célèbre avec fierté son 25^e anniversaire. Notre organisme a beaucoup évolué depuis sa fondation et je peux affirmer que nous sommes devenu un intervenant incontournable pour la diffusion de l'histoire et la protection du patrimoine de l'Outaouais, particulièrement de Gatineau.

J'en profite pour remercier notre président fondateur, Pierre Gosselin, et tous les membres qui siègent ou qui ont siégé à notre conseil d'administration depuis 1992. À titre de président depuis 20 ans, soyez assuré que j'ai apprécié votre collaboration. J'aimerais aussi exprimer ma gratitude à notre fidèle bénévole, Danielle Massicotte, qui s'occupe depuis presque le début de notre liste de membres. Par ailleurs, comment ne pas remercier tous les organismes en patrimoine et en culture qui ont collaboré ou soutenu la SHO au fil des ans.

En 25 ans, la SHO a connu des hauts et des bas. Parmi les dossiers les plus positifs, je retiens les fouilles archéologiques au parc du Lac-Leamy, le classement des édifices de la compagnie E. B. Eddy, la préservation du sanctuaire de la cathédrale Notre-Dame, la citation du cimetière St. James, du château d'eau de Hull et de la maison allumette du 57, rue De Lanaudière, la préservation du site de la maison Wright-Scott et la restauration de la maison du gardien du cimetière Notre-Dame. Nous avons aussi connu des échecs, dont la démolition de la

maison Hammond, le saccage de l'hôtel Chez Henri et la démolition des vestiges de l'église Saint-Paul, victime d'un incendie criminel.

Je termine toutefois sur une note positive en soulignant le beau succès de nos visites guidées qui ont attiré au fil des ans des milliers de participants. Enfin, je remercie le Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau de son appui indéfectible et bien sûr nos membres puisque sans eux, on ne soulignerait pas en 2017 nos 25 ans.

Le président,
Michel Prévost

Mot de la présidente du Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

Je tiens à féliciter la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) de ses 25 années au service du patrimoine et de la population de la région! Ses présidents successifs, tous ceux et celles qui ont siégé à son conseil d'administration ainsi que l'ensemble des membres et des bénévoles de la Société ont donné une visibilité et une crédibilité notables à la défense de notre patrimoine. Je ne peux passer sous silence la contribution exceptionnelle du président actuel de la SHO, Michel Prévost, qui a joué un rôle majeur dans la promotion du patrimoine parfois oublié de notre région. En 2009, la SHO fut l'un des quatre organismes fondateurs de ce qui est aujourd'hui le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO). Le Réseau, qui compte maintenant 18 membres, s'est donné comme mission d'appuyer les organismes dans la réalisation de leur mission, la facilitation des échanges et de la concertation, le partage des meilleures pratiques; la représentation auprès de différentes instances ainsi que dans la promotion, la préservation et le rayonnement du patrimoine de l'Outaouais. L'apport de la SHO dans ces efforts de concertation régionale est d'une grande richesse et est reconnu de tous.

Longue vie à la SHO!

La présidente,
Carole Barbeau



Mot du président de la Fédération Histoire Québec

Parler de la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) en 2017, c'est bien sûr souligner son 25^e anniversaire, mais sans oublier les deux organismes précurseurs qui lui ont pavé la voie, soit la Société historique de l'Ouest du Québec (SHOQ) (fondée en 1966) et l'Institut d'histoire et de recherche de l'Outaouais (IHRO) (fondé en 1981). La contribution de ces trois organismes et de leurs membres n'est pas mince.

L'apport de Pierre Louis Lapointe et de Pierre Gosselin a été déterminant à l'époque de la création de la SHO, mais il m'importe aujourd'hui de souligner celui, exceptionnel, de Michel Prévost qui préside aux destinées de la SHO depuis déjà 20 ans. Il ne compte pas ses heures pour expliquer cette histoire régionale et l'importance d'en préserver les témoins patrimoniaux les plus significatifs. Malgré les revers (la maison Hammond, l'hôtel Chez Henri, etc.), il ne se décourage pas et poursuit la lutte, remportant à l'occasion quelques victoires : la maison du gardien, les édifices de la compagnie E. B. Eddy, le cimetière St. James...

J'ai fait sa connaissance alors que j'étais président de l'Association du patrimoine d'Aylmer et depuis, nous avons combattu ensemble pour un certain nombre de dossiers : l'hôtel Chez Henri, la maison du gardien, le domaine des Pères de Sainte-Croix (Lac-Simon).

Il y a 16 ans, la SHO a recommandé ma candidature pour le conseil d'administration de la Fédération Histoire Québec que je préside depuis 2005. C'est avec beaucoup de fierté que j'y représente la SHO, car c'est l'une des plus actives et combatives des quelque 270 sociétés membres de la Fédération. À l'avant-garde pour la préservation du patrimoine, elle participe aussi activement aux activités de la Fédération (consultations, congrès, colloques). Un bel exemple à suivre !

Donc, un joyeux anniversaire à la SHO et à tous ses membres... et espérons qu'elle continuera encore longtemps à marquer le paysage culturel de l'Outaouais.

Le président,
Richard M. Bégin

25 ans,
ça se fête !



25 ans

de valorisation
du patrimoine de l'Outaouais,
ça se fête !

Introduction

De la fusion de l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais (IHRO) et de la Société d'histoire de l'Ouest du Québec (SHOQ) naît la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO). Organisme à but non lucratif incorporé en 1992, la SHO célèbre en 2017 son 25^e anniversaire.

Pour souligner ce moment marquant de son histoire, la SHO propose la rédaction d'une publication de manière à laisser une trace permanente des festivités. Afin de mener à terme ce projet, la SHO a fait appel au Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO) dont il est un des membres fondateurs.

25 ans, ça se fête !

Cette publication souligne l'engagement de la SHO auprès de la communauté tant sur le plan de la sauvegarde et de la défense du patrimoine bâti que celui de la diffusion et de l'éducation en matière d'histoire locale et régionale.

Celle-ci se subdivise en deux chapitres : d'abord, plusieurs dossiers relevant du patrimoine bâti auxquels a contribué la SHO sont compilés dans une première section, laquelle est suivie d'un recensement des activités de diffusion et d'éducation organisées par la SHO.

Le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

Organisme à but non lucratif fondé en 2009, le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO), connu sous le nom de Réseau du patrimoine gatinois (RPG) de 2009 à 2016, regroupe des membres qui ont à cœur le patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais. Il vise à être un vecteur d'excellence dans la promotion, la protection et la préservation durables du patrimoine de la région afin que les communautés s'y identifient et s'y engagent pour construire leur présent et leur avenir.

Engagé envers ses membres, le RPGO se donne comme mission d'appuyer les organismes dans la réalisation de leur mission, la facilitation des échanges et de la concertation, le partage des meilleures pratiques, la représentation auprès de différentes instances ainsi que dans la promotion, la préservation et le rayonnement du patrimoine de l'Outaouais. Le Réseau offre notamment de la formation, de la visibilité et un soutien professionnel à ses membres, en plus de collaborer à de nombreux projets.



La Société d'histoire de l'Outaouais

La mission

La Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) veille à la diffusion de l'histoire de l'Outaouais et œuvre à la protection et à la mise en valeur du patrimoine régional.

Les débuts de la Société d'histoire de l'Outaouais

La SHO est fondée en 1992 par la fusion de deux organismes : l'Institut d'histoire et de recherche de l'Outaouais (IHRO) et la Société historique de l'Ouest du Québec (SHOQ). Ayant une vocation similaire et œuvrant sur un territoire commun, les deux organismes, qui s'essoufflaient et commençaient à souffrir d'un manque de financement, décident d'unir leurs forces et de se réunir sous le nom de Société d'histoire de l'Outaouais. Pierre Gosselin, un membre de l'IHRO employé de la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO) qui travaillait de façon étroite avec les politiciens municipaux, accepte de prendre la direction de la société.

La création de la SHO coïncide avec un projet de fouilles archéologiques au lac Leamy dirigé par l'archéologue Marcel Laliberté. Après avoir consulté le Musée canadien des civilisations (aujourd'hui le Musée canadien de l'histoire), ce dernier entreprend des démarches auprès du ministère des Affaires culturelles du Québec (aujourd'hui

le ministère de la Culture et des Communications du Québec). Le ministère n'ayant pas les moyens financiers de subventionner le projet, monsieur Laliberté se tourne vers Patrimoine canadien et son programme de fouilles archéologiques qui devaient mettre à contribution les Premières Nations et des organismes de la région. C'est ainsi que la CUO, sensible à la préservation du patrimoine archéologique, appuie monsieur Laliberté dans sa recherche de partenaires. Le parc du Lac-Leamy étant situé sur le territoire de la Commission de la capitale nationale (CCN), c'est cette dernière qui devient gestionnaire et qui confie la direction du projet à la SHO nouvellement fondée et présidée par Pierre Gosselin. Ces fouilles, qui durèrent quelques années, augmentèrent la visibilité de la SHO et contribuèrent à l'augmentation du nombre de membres.

À ses débuts, la SHO se concentre sur quelques activités incluant les fouilles archéologiques, quelques projets de recherche et l'indexation d'actes notariés. Elle reprend également la publication des deux revues de ses organismes d'origine : *Outaouais*, de l'IHRO, publiée jusqu'en 2000, et *Asticou*, de la SHOQ, publiée jusqu'en 1994. Elle organise aussi des événements mensuels pour ses membres tels que des visites dans la région, des soupers, des conférences.

La Société d'histoire de l'Outaouais aujourd'hui

En 1996, Serge Gauthier succède à Pierre Gosselin dans ses fonctions présidentielles. Par la suite, la SHO ajoute à ses mandats la préservation du patrimoine. Cette nouvelle orientation prendra plus d'ampleur à la suite de la nomination de Michel Prévost en tant que président de la SHO le 11 février 1997.

La SHO a joué un rôle de premier plan dans plusieurs dossiers en matière de patrimoine bâti : les édifices de la compagnie E. B. Eddy, la maison Wright-Scott, la maison

du gardien du cimetière sont autant d'exemples victorieux. La maison Hammond, l'hôtel Chez Henri et l'église Saint-Paul d'Aylmer représentent quant à eux de désolants revers pour le milieu du patrimoine.

Le domaine des Pères, le manoir Papineau, le parc de Plaisance et le Quartier-du-Musée, pour ne nommer que ceux-ci, sont d'excellents exemples de dossiers dans lesquels la SHO est intervenue par son appui à la cause et par ses conseils pour ses collègues du milieu patrimonial.

Dans l'esprit de faire valoir l'importance du patrimoine et la nécessité de le préserver, la Société d'histoire de l'Outaouais table sur l'éducation de la population et sur la diffusion des savoirs. Ainsi, une variété de visites guidées aux thématiques des plus variées sont proposées au public avec pour guide principal le président de la SHO, Michel Prévost. Ce dernier s'est également engagé auprès de la clientèle scolaire en organisant des visites guidées adaptées aux étudiants collégiaux.



Photos : Société d'histoire de l'Outaouais



Témoignage d'une bénévole

Madame Danielle Massicotte compte parmi les plus fidèles bénévoles de la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO). Elle succède dans ses fonctions à madame Berthe Saint-Jean, qui s'engageait auprès de l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais (IHRO) avant la fusion avec la Société d'histoire de l'Ouest du Québec (SHOQ). Cette dernière aura entre autres assuré la fusion de la liste des membres avant de passer le flambeau à madame Massicotte.

Danielle Massicotte s'est engagée auprès de la SHO dès le début des années 1990. Elle révisait notamment les textes de la revue *Outaouais* avant leur publication. Son champ d'action se situe davantage sur le plan administratif : elle était responsable de la préparation des envois postaux et de la tenue des informations des membres. Aujourd'hui, elle maintient toujours la liste des membres à jour. De façon plus ponctuelle, elle participe aux événements de l'association.

La SHO a une dette importante envers à ses bénévoles. Madame Massicotte a un intérêt pour l'histoire et le patrimoine. Son engagement est motivé par la rencontre d'individus dévoués pour qui l'engagement bénévole est important. Elle dénote une grande collaboration entre les bénévoles œuvrant au sein de la SHO. Cette dernière lui permet d'ailleurs de se maintenir à jour dans les avancées technologiques et les techniques de bureautique.

De plus, elle mentionne que la SHO semble en mesure de se renouveler par des approches diverses allant des plus traditionnelles (ex. : conférence ou visite guidée) aux plus ludiques (souper et théâtre d'immersion à la maison Fairview.

Pour Danielle Massicotte, la Société d'histoire de l'Outaouais permet de faire découvrir les points d'intérêt sur le vaste territoire de l'Outaouais. Par cet apport, la SHO contribue à révéler le caractère unique de la région tout en la revalorisant aux yeux de la communauté.

Témoignage des membres du conseil d'administration

Audrey Lapointe, vice-présidente

Je m'engage à la Société d'histoire de l'Outaouais parce qu'il est important pour moi de protéger et de promouvoir le patrimoine qui, je crois, a un rôle sociétal essentiel. Je crois que le patrimoine permet aux collectivités et aux individus de mieux se connaître en expliquant de toutes sortes de façons les habitudes sociales et les traditions qui ont marqué les habitants d'un territoire. Cette connaissance intime du passé développe de la confiance en soi, car elle permet de mieux se connaître, de se reconnaître, de se comprendre et alors tout simplement de bien se sentir. Cela permet également de mieux comprendre l'autre.

Un élément de patrimoine, qu'il soit architectural, historique, archéologique ou autre, bien expliqué, animé et mis en contexte, mène à un moment de bien-être, tout simplement parce que l'on se découvre un peu plus chaque fois. Connaissions-nous nous-mêmes, parlons de qui nous sommes, de ce qui nous rassemble et nous éloigne afin de mieux définir qui nous voulons être et ce qui est important pour nous en tant que collectivité, en tant qu'individu.

Nicole Coulombe, secrétaire

Comme une grande proportion de Gatinois, je ne suis arrivée en Outaouais que dans les années 1970 pour travailler comme fonctionnaire fédérale. Je ne connaissais alors rien de l'histoire de cette région, sinon qu'on y fabriquait du papier et des allumettes.

Au fil des années, les usines ont fermé et je n'en saurais toujours pas beaucoup plus s'il n'y avait pas eu la Société d'histoire de l'Outaouais. Je me souviens très bien de mon premier contact avec la SHO lors d'un de leurs soupers annuels en 1992 ou 1993. Pierre Gosselin était alors président et il avait invité un jeune conférencier très volubile à nous présenter le résultat de ses recherches sur la station thermale de Caledonia Springs. Il s'agissait de Michel Prévost qui a visiblement pris goût aux présentations historiques puisqu'au fil des années, il a multiplié les visites et les conférences.

Comme d'ailleurs des centaines de citoyens, grâce à la SHO, j'ai beaucoup appris sur l'histoire de l'ancienne ville de Hull et de l'Outaouais. Peu de villes du Québec profitent d'un tel engagement bénévole dans la promotion de l'histoire locale et la défense de leurs lieux patrimoniaux.

Mario Gasperetti, trésorier

Mon intérêt pour le patrimoine bâti — en particulier le patrimoine bâti industriel et de l'ère *moderne* — m'a conduit vers la Société d'histoire de l'Outaouais. Les démarches et les efforts pour protéger la maison Hammond de la démolition en 1997 et les éléments positifs qui sont ressortis de ces démarches malgré la démolition de celle-ci ont concrétisé mon engagement dans la SHO.

Diane Alain, administratrice

Mon intérêt pour l'histoire date de la petite école et elle s'est intensifiée plus particulièrement lors de mon engagement à l'exposition des infirmières au Musée canadien

de l'histoire intitulée *400 ans, une histoire de cœur*. Ma participation m'a fait réaliser l'importance de connaître le courage des pionniers de ce beau et grand pays.

Mais c'est grâce aux captivantes conférences de Michel Prévost que je me suis intéressée de plus près à l'histoire de la région de l'Outaouais. Je me suis donc inscrite comme membre et je suis bien vite passée au rang des membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de l'Outaouais. La région de l'Outaouais est riche en histoire d'échanges entre les autochtones et les premiers colons français. Je souhaite participer à la découverte, à la diffusion et à la défense de ces trésors d'histoire auprès de la communauté.

Marcelin Chaumont, administrateur

Je suis membre de la Société d'histoire de l'Outaouais depuis une quinzaine d'années et nouvellement nommé au conseil d'administration de la SHO en mai 2017.

Ce qui me motive à m'engager à la SHO, c'est l'intérêt pour l'histoire sous toutes ses formes. Depuis ma jeunesse, j'ai poursuivi cet engagement pendant 15 ans au Témiscamingue d'où je suis natif et j'ai présidé la Société d'histoire du Témiscamingue dans les années 1980.

Pour moi, les histoires de ma région natale et de l'Outaouais sont intimement liées par le magnifique plan d'eau qu'est la rivière des Outaouais et par laquelle mes ancêtres sont arrivés au fort Témiscamingue en 1885 pour y cultiver la terre.

Pour moi, il était naturel, à mon arrivée à Hull en 1996, de m'engager auprès de la SHO et d'approfondir mes connaissances de cette région si riche en histoire.

Ce qui ne cesse de m'impressionner depuis mon arrivée, c'est l'effervescence historique autour de ce cours d'eau au confluent de la rivière Gatineau et du célèbre canal Rideau.

Sylvie Jean, administratrice

Je m’engage à la Société d’histoire de l’Outaouais presque depuis le début afin de partager ma passion pour l’histoire de la région. Je trouve que l’on ne connaît pas assez l’histoire de l’Outaouais et que la SHO joue un rôle très important pour la faire connaître.

La visite guidée du Quartier-du-Moulin donnée par notre président, Michel Prévost, a été un événement marquant pour moi, car je ne connaissais pas la richesse de ce secteur. Je suis tombée en amour avec ce site du patrimoine et j’ai eu le privilège de rédiger le circuit pédestre *Le Quartier-du-Moulin : sous le charme de la Nouvelle-Angleterre*.

Denis Lavoie, administrateur

La Société d’histoire de l’Outaouais a 25 ans. C’est court en regard du temps du patrimoine qui se vit dans la continuité des choses et des idées.

C’est beaucoup si l’on tient compte de la peine qu’on prend à affirmer l’importance du patrimoine dans une société en perpétuel changement.

Une communauté existe par ceux qui racontent ses institutions et ceux qui les ont vécues. La SHO l’a fait avec générosité, que ce soit au cours de ses activités publiques, discrètes, ou que ce soit au cours de ses batailles, percutantes, contre le désordre marchand. Vingt-cinq ans, c’est peu en regard de ce qui reste à faire. Félicitons ceux qui s’en chargeront.

John Udvarhelyi, administrateur

Depuis la démolition presque totale de l’ancien hôtel Chez Henri en 2011, j’ai été sensibilisé à la fragilité de notre patrimoine et à la nécessité de veiller à notre patrimoine architectural. Ce dernier constitue un précieux lien physique avec notre passé.

Je crois que c’est la responsabilité de chacune des générations que de protéger et de conserver notre patrimoine dans toutes ses formes pour les futures générations.

Ayant été élevé dans le Vieux-Hull et dans Wrightville, j’ai un intérêt particulier quant à la préservation du caractère patrimonial du Quartier-du-Musée et du centre-ville traditionnel de Gatineau.

À mon avis, la Société d’histoire de l’Outaouais joue un rôle à mi-chemin entre l’ange gardien et le chien de garde. La SHO, de sa simple raison d’être, de sa réputation intègre et de ses interventions propices, oblige les promoteurs à réfléchir et à consulter toutes les parties concernées avant de s’avancer dans leurs ambitieux projets. Ce n’était pas toujours le cas avant l’existence de la SHO.



Photo : Société d’histoire de l’Outaouais

Le patrimoine bâti

Le patrimoine bâti

Ayant pour orientation la préservation du patrimoine, la Société d'histoire de l'Outaouais est amenée à se prononcer sur certains dossiers et à jouer un rôle déterminant dans leur évolution. Sans l'appui de la communauté, ses efforts sont vains. C'est pourquoi il est essentiel d'éduquer et de sensibiliser la population à l'importance du patrimoine et à la nécessité de sa sauvegarde.

Qu'est-ce que le patrimoine bâti ?

Dans un premier temps, le patrimoine culturel consiste en tout élément matériel ou immatériel jouissant d'une reconnaissance par la collectivité. Ce même élément constitue un vecteur de sens et favorise du coup le sentiment d'appartenance et d'identité. Il est un fragment de mémoire qui demande à être sauvegardé et mis en valeur des suites d'une appropriation collective. Souvent, le patrimoine est vu tel un héritage légué aux générations à venir. Enfin, « le patrimoine est tout ce que l'on ne peut se permettre de perdre sans perdre une partie de nous-mêmes¹ ».

La Ville de Gatineau définit aussi le patrimoine comme « l'ensemble des éléments, culturels ou naturels, matériels ou immatériels, possédant une valeur de mémoire, reconnus en tant que témoins du passé, de la culture et de l'identité d'une communauté et qui, appropriés et transmis collectivement, méritent d'être protégés, conservés et mis en valeur² ».

Dans un second temps, le patrimoine bâti découle du patrimoine matériel et se définit par son caractère immobilier. Il est donc question d'un bien fixe non déplaçable qui s'organise en monument, en ensemble ou en site³.

Selon la politique du patrimoine de la Ville de Gatineau, le patrimoine bâti « regroupe les constructions, anciennes et modernes, qui se démarquent entre autres par leur architecture ou la représentativité de leur époque. Il inclut une vaste gamme de structures érigées pour s'abriter, exprimer sa foi ou travailler et qui émanent d'une interrelation entre notre culture et notre territoire. Il réfère aux ensembles historiques et à la typologie des bâtiments, à leur relation entre eux, à leur disposition, leur densité, leur gabarit et leur style architectural⁴. »

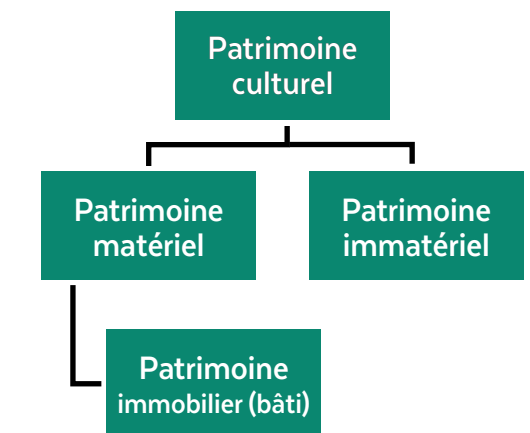


Figure 1 – Catégorisation des types de patrimoines

Exemple de monument : ancienne chapelle méthodiste du canton de Hull

Exemple d'ensemble : ensemble industriel E. B. Eddy

Exemple de site : site du patrimoine du Quartier-du-Moulin

Pourquoi préserver le patrimoine bâti ?

Témoignage du passé, le patrimoine est à risque de disparaître pour cause de fragilité et de vulnérabilité. L'âge, les phénomènes entourant la mode, le mauvais état des structures architecturales, l'affluence touristique et les phénomènes climatiques sont autant d'éléments pouvant contribuer à sa disparition⁵.

L'identité d'une communauté est forgée par son histoire et par son patrimoine. Ainsi, la destruction de ce dernier se solde en une perte identitaire pour la collectivité. Le patrimoine affirme également l'authenticité et l'unicité d'une région, d'où l'importance d'en assurer la sauvegarde. « La protection et la mise en valeur du patrimoine bâti contribuent au développement économique et social d'un territoire tout en préservant sa richesse culturelle et sa qualité de vie⁶. »

Le patrimoine, qu'il soit bâti ou non, est un témoin de l'histoire grâce auquel les membres de la communauté peuvent comprendre l'évolution sociétale et les enjeux y étant reliés. Une connaissance de celui-ci, aussi sommaire soit-elle, peut faire germer un intérêt, faire renforcer le sentiment d'appartenance et faire comprendre la nécessité de sauvegarder le patrimoine. Ainsi, le citoyen informé peut prendre des décisions éclairées.

Comment préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti ?

- La préservation du patrimoine bâti s'opère notamment par un cadre légal bien défini :**
- Programme particulier d'urbanisme (PPU) ;
 - Programme particulier d'urbanisme (PPU) de la Ville de Gatineau ;
 - Politique du patrimoine de la Ville de Gatineau ;
 - Plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau ;
 - Citation d'un bien patrimonial par un conseil municipal ;
 - Loi sur le patrimoine culturel du Québec ;
 - Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec ;
 - Déclaration d'un site patrimonial par le gouvernement provincial ;
 - Désignation d'un lieu historique par le ministre provincial ;
 - Désignation d'un lieu historique national par le gouvernement du Canada.

De multiples actions concrètes peuvent être enclenchées afin de mettre en valeur le patrimoine bâti :

- Éducation et sensibilisation ;
- Inventaire et caractérisation du patrimoine bâti de la région de l'Outaouais ;
- Sensibilisation aux démarches de restauration ;
- Hébergement d'un organisme à but non lucratif ou d'un commerce au sein de l'édifice patrimonial ;
- Activités de nature muséologique (expositions, parcours thématiques, visites guidées, etc.) ;
- Création d'un circuit patrimonial ;
- Tenue d'événements, d'une fête ou d'un festival sur les lieux ;
- Programme scolaire liant le patrimoine au plan de formation de l'école québécoise.

La Société d'histoire de l'Outaouais et le patrimoine bâti

Les dossiers
à succès

La maison du gardien du cimetière Notre-Dame

75, boulevard Fournier,
Gatineau (secteur de Hull)

Historique

Bâtie en 1915 sur un terrain acheté en 1872 par le père Joseph-Henri Tabaret⁷, la maison du gardien a été habitée jusqu'en 1942 par deux générations de Lemieux. Par la suite, les Martel et plusieurs autres familles se succèdent jusqu'en 1975. La maison du gardien sert ensuite de bureaux administratifs jusqu'en 2006. Entre temps, la propriété passe des mains de l'archidiocèse de Gatineau-Hull à celles d'une nouvelle société, Les Jardins du Souvenir, en 1992⁸.

Pour plus de renseignements sur la maison patrimoniale, consulter le <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=182936&type=bien#.WvMaxNMvxOs>

Le cas

Après la construction d'un nouveau bâtiment, la maison est évacuée en 2006 et est laissée inoccupée⁹. Après avoir évalué le coût de potentielles rénovations afin de convertir la maison en columbarium ou en espace commercial, la société Les Jardins du Souvenir envisage la démolition du bâtiment patrimonial afin de libérer du terrain à des fins d'inhumation¹⁰. Trois demandes pour un permis de démolition sont déposées dans les années suivantes; aucune n'est approuvée.

L'engagement de la Société d'histoire de l'Outaouais

La Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) se prononce rapidement quant à l'importance de la maison du gardien et la nécessité de la sauvegarder. Le président, Michel Prévost, se base sur des recherches afin d'évaluer la valeur patrimoniale du lieu : les maisons de gardien sont rares en Outaouais et, plus largement, au Québec. Celle du cimetière Notre-Dame de Gatineau-Hull s'inscrit aussi dans un ensemble architectural singulier comprenant le charnier et l'arche d'entrée.

Dans plusieurs articles de presse, la SHO est citée comme référence pour la protection de la maison patrimoniale. L'organisme à but non lucratif réagit par la rédaction de



Maison du gardien, cimetière Notre-Dame. Photo : Ville de Gatineau

lettres d'opposition destinées au bureau du greffier de la Ville de Gatineau.

C'est d'ailleurs la SHO qui repère, dans un journal local, l'annonce d'une seconde procédure pour la permission de démolition. Vers la fin de cette saga, la SHO lance une toute première pétition électronique, laquelle est ensuite présentée au conseil municipal avant les délibérations.

Le rôle des différents acteurs

Les Jardins du Souvenir

Avant même d'envisager la démolition, la société Les Jardins du Souvenir entame des démarches auprès du gouvernement du Québec afin d'obtenir une forme de reconnaissance pour la maison, puis l'accès à de nouvelles avenues de financement¹¹. L'appui étant toutefois déficient, une solution de rechange est envisagée : la démolition.

Entre les demandes de permis, la société commande une « Analyse de l'état du bâtiment de la maison du gardien » (2008) et une « Expertise de la charpente de la maison du gardien » (2008), suivies de soumissions pour les coûts entourant la rénovation. L'idée est alors de faire de la maison du gardien soit un espace sans fonction commerciale fermé au public, soit un espace à bureaux, soit un columbarium.

Tout au long des procédures, la société Les Jardins du Souvenir demeure ouverte aux négociations : il y a possibilité de revenir sur la décision d'une démolition moyennant un appui financier garanti.

La Ville de Gatineau

Les multiples demandes déposées par les Jardins du Souvenir nécessitent des évaluations conséquentes par le Comité des demandes de démolition de la Ville de

Gatineau. Lors d'une réunion extraordinaire, le conseil municipal écoute également le plaidoyer des deux parties, soit la Société d'histoire de l'Outaouais et Les Jardins du Souvenir, avant de se prononcer¹².

Par trois fois, un refus est signalé pour l'obtention d'un permis de démolition : la Ville de Gatineau favorise plutôt « la sauvegarde à long terme de l'ancienne maison du gardien par un changement de zonage et [par une contribution financière] à sa restauration¹³ ».

Le gouvernement du Québec

Malgré le fait que la maison du gardien n'est pas citée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec après son évacuation, celle-ci reçoit une forme d'appui des années plus tard. Effectivement, le 22 décembre 2011, un appui financier de 163 800 \$ du Conseil du patrimoine religieux est annoncé en grande pompe¹⁴.

L'engagement citoyen

Plusieurs citoyens se sentent également interpellés d'une façon ou d'une autre par le débat entourant la sauvegarde de la maison du gardien. Plus de 1000 personnes apposent leur signature sur la pétition électronique lancée par la SHO¹⁵.

Des individus proposent d'ailleurs de travailler à la restauration de l'endroit afin de faire avancer les choses. D'autres se sentent interpellés puisque leur famille est liée à l'histoire des gardiens du cimetière. Certains participent même à la recherche, d'autres à la rédaction d'articles relatifs à la maison patrimoniale.

Les résultats

En fin de compte, la maison du gardien du cimetière Notre-Dame de Gatineau-Hull fait partie intégrante du programme particulier d’urbanisme de la Ville de Gatineau. Ce dernier « [lui] confère la même valeur juridique que la reconnaissance d’une citation d’un bien patrimonial¹⁶ ».

Les projets de démolition sont mis de côté au profit de la rénovation et de la restauration. La subvention du Conseil du patrimoine religieux renverse la vapeur et ouvre les négociations avec les Jardins du Souvenir afin de préserver la maison patrimoniale.

L’inauguration officielle, à la suite des travaux, a lieu le 2 juin 2016. Toutes les parties concernées sont présentes, dont Michel Prévost qui relate l’histoire des gardiens de la maison. Aujourd’hui, la maison du gardien est de nouveau un espace à bureaux administratifs.

Maison du gardien, cimetière Notre-Dame. Photo : Katleen Allen



Le complexe industriel E. B. Eddy

Du 4 au 6, rue Eddy, Gatineau (secteur de Hull)

Historique

Quand Ezra Butler Eddy s’installe à Hull en 1854, il fabrique des planches à laver, des seaux, des cuves, des épingles à linge et des allumettes de bois de façon artisanale avant d’acheter une propriété des Wright en 1865¹⁷.

De 1865 à 1876, il y construit une fabrique de seaux, une scierie et une usine de portes et fenêtres, lesquelles devront être reconstruites en 1882 des suites d’un incendie. Ezra B. Eddy en profite alors pour diversifier ses activités : il commence la fabrication de pâte mécanique avant de migrer vers la pâte chimique en 1889, puis vers la fabrication de papier en 1890¹⁸.

En 1900, le Grand Feu de Hull ravage les installations et il ne subsiste que l’usine de pâte au bisulfite. Malgré tout, la compagnie E. B. Eddy se hisse aux premiers rangs à l’échelle nationale, voire internationale, alors que son fondateur meurt en 1906¹⁹.

Pour plus de renseignements sur le complexe industriel E. B. Eddy, consulter le <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

Le cas

La compagnie E. B. Eddy est achetée en 1998 par Domtar qui dépose une demande de démolition cette même année. Éléments indissociables de l’histoire de Hull, les édifices de la compagnie E. B. Eddy comptent parmi les seuls témoins du XIX^e siècle. Pour cette raison, un avis d’intention de classement est annoncé, toujours en 1998, par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).



E. B. Eddy. Photo : Ville de Gatineau

L’engagement de la Société d’histoire de l’Outaouais

En réaction à la demande de démolition de Domtar en 1998, la Société d’histoire de l’Outaouais (SHO) rédige une lettre d’objection intentionnée à la Ville de Hull. À cette mesure s’ajoute une demande au MCCQ d’émettre un avis d’intention de classement de biens culturels²⁰.

La SHO organise une rencontre à l’Écomusée de Hull afin d’encourager la population à témoigner de leur désaccord à la Municipalité. Elle fait également une présentation auprès de la Commission de l’aménagement de la Communauté urbaine de l’Outaouais : elle les enjoint à se prononcer quant à la sauvegarde des édifices de la compagnie E. B. Eddy et à développer une conscience du patrimoine.

Alors que l’évaluation de la demande de démolition suit son cours, Domtar commande une étude qui révèle que les bâtiments menacent de s’écrouler et représentent un

risque pour les travailleurs. La Ville de Hull commande aussi une étude qui arrive aux conclusions contraires²¹. Enfin, la SHO dénonce le stratagème de Domtar qui cherche à créer un sentiment de panique de sorte à influencer la décision de la Ville de Hull.

La SHO siège aussi à des rencontres réunissant la Ville de Hull et le MCCQ concernant le possible classement des édifices de la compagnie E. B. Eddy. En 1999, la SHO présente un mémoire lors de l’audience publique de la Commission des biens culturels du Québec concernant le classement des édifices de la compagnie E. B. Eddy. En 2000, le président, Michel Prévost, rédige un article dans l’infolettre de l’organisme Heritage Ottawa proposant des pistes de réflexion et des exemples de mises en valeur réussies.

Le rôle des différents acteurs

La compagnie Domtar

Suivant l’achat de la compagnie E. B. Eddy en 1998, Domtar essuie un revers cette même année alors que sa demande de démolition pour les édifices du 1 au 6, rue Eddy est refusée par le Comité sur les demandes de démolition de la Ville de Hull²².

La décision est entérinée par le conseil municipal ne laissant d’autre choix au nouveau propriétaire que de se tourner vers la Cour supérieure²³. Il est alors proposé de libérer l’espace et de déménager les édifices de valeur sur les terrains de la Commission de la capitale nationale (CCN), en bordure de la rivière. En vain.

Alors qu’elle cherche à faire évaluer la situation par la Cour supérieure, la compagnie est prise de court par un avis d’intention de classement du MCCQ annoncé en 1998, puis prolongé sur les années 1999 et 2000²⁴. Alors que le sort des édifices est en cours de délibération et qu’aucune modification n’est permise, la compagnie fait installer une barrière de protection préventive²⁵.

Au cours de l’année 1999, la compagnie E. B. Eddy-Domtar revient sur sa décision de démolir les édifices et entreprend des discussions avec la Ville de Hull relativement à un projet de réhabilitation des bâtiments, lesquels seraient utilisés à des fins d’entreposage²⁶. L’avant-projet ne connaît pas de suite, puis les édifices reçoivent le statut de biens culturels en 2001.

La Commission de la capitale nationale

La Commission de la capitale nationale (CCN) manifeste un intérêt marqué pour les terrains de la compagnie E. B. Eddy. La société d’État souhaiterait aménager l’île des Chaudières, l’île Victoria et le site de la chute des Chaudières pour en faire une destination touristique incluant des sentiers piétonniers, des restaurants, des cafés, des galeries d’art et des musées²⁷.

L’ex-Ville de Hull et la Ville de Gatineau

En 1997, une étude est commandée à la firme d’architectes Thompson Brandt en vue de mesurer la valeur historique et patrimoniale des édifices de la compagnie E. B. Eddy²⁸. À celle-ci s’ajoute l’analyse historique de Michelle Guitard, historienne-conseil mandatée par la Ville de Hull, déposée en 1998²⁹.

Toutes ces études ainsi que les expertises demandées pour confirmer la solidité des constructions centenaires permettent à la Ville de Hull de refuser le permis de démolition demandé par Domtar. La Ville de Hull manifeste au MCCQ la nécessité d’émettre un avis d’intention de classement, puis d’évaluer la pertinence patrimoniale des bâtiments.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec

En 1998, la ministre Agnès Maltais annonce un avis d’intention de classement de biens culturels en réaction à la demande de la SHO. Une prolongation est octroyée en 1999, puis en 2000 afin de clore le dossier³⁰.

En 2001, le MCCQ accorde une reconnaissance aux édifices de la compagnie E. B. Eddy. Ce statut de biens culturels semble un compromis entre la démolition et la haute forme de protection, soit le classement³¹.

L’engagement citoyen

Plus d’une centaine de citoyens en plus des membres d’une douzaine d’organismes ont manifesté leur appui à la SHO pour la préservation des bâtiments de la compagnie E. B. Eddy. Parmi eux, on peut compter le Conseil des monuments et sites du Québec, la Fédération des sociétés d’histoire du Québec, Heritage Canada, le Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien et le Conseil des organismes du patrimoine d’Ottawa.

Certains citoyens ont envoyé des lettres d’objection au greffier ou directement au maire de la Ville de Hull afin d’augmenter les pressions. D’autres ont assailli les tribunes et ont affiché leurs couleurs dans les éditoriaux. Plusieurs idées ont été soumises, dont celles de faire des édifices de la compagnie E. B. Eddy un musée industriel, un marché ou encore un espace à logements.

Les résultats

C’est en 2001 que les édifices 1, 2, 3 et 6 de la compagnie E. B. Eddy obtiennent une reconnaissance du MCCQ³². Avec la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, les statuts de reconnaissance sont abolis faisant en sorte que les édifices de la compagnie E. B. Eddy obtiennent une classification.

En raison de la demande décroissante, Domtar met fin à ses activités sur le site de la compagnie E. B. Eddy en 2007 et dès 2008, elle cherche activement un acheteur. Enfin, le site est acquis en 2013 par le groupe Windmill Development qui propose le projet de développement Zibi, lequel est en cours de développement³³.



E. B. Eddy.
Photo : Ville de Gatineau



Théâtre de l'île. Photo : Kathleen Allen

La Société d'histoire de l'Outaouais
et le patrimoine bâti

Les revers

La maison Hammond

951, boulevard Saint-Joseph,
Gatineau (secteur de Hull)

Historique

Anciennement située au 951, boulevard Saint-Joseph, dans le secteur de Hull de la ville de Gatineau, la maison Hammond est un édifice néo-gothique construit dans les années 1860-1870. Elle est brièvement occupée par son bâtisseur, monsieur Donelly, un aubergiste à Wakefield, avant d'être achetée par la famille Hammond d'où elle tire son nom³⁴. Cette famille y vit pendant près de 100 ans avant d'être expropriée en 1973³⁵.



Maison Hammond, 1997. Photo : Mario St-Jean. Ville de Gatineau, collection des publications de la Ville de Hull, H022/0068

La maison est alors le cœur d'un immense terrain appartenant à la famille et sur lequel le village d'Ironside est construit. C'est là que certains des propriétaires de la mine de fer établissent leur demeure³⁶. Elle est rachetée par la Société d'aménagement de l'Outaouais qui permet au restaurant Le Bosquet³⁷ de s'y installer en 1975³⁸ jusqu'à la fin des années 1970. Elle s'en départit en 1986³⁹. Lors des événements menant à sa démolition, elle appartient désormais à André Dupont, propriétaire de plusieurs concessionnaires automobiles, et est louée par Mécom groupe communication⁴⁰.

Le cas

Vers la mi-février 1997, la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) apprend que la Ville de Hull a octroyé à André Dupont un permis de démolition pour la maison Hammond⁴¹. Ce dernier souhaite la démolir pour construire un nouveau concessionnaire automobile Chrysler. Initialement, monsieur Dupont souhaitait intégrer le bâtiment dans son projet. Cependant, devant les coûts de restauration et d'intégration estimés à 450 000 \$, il est décidé qu'elle sera démolie⁴².

L'engagement de la Société d'histoire de l'Outaouais

La Société d'histoire de l'Outaouais prend connaissance de la situation de la maison Hammond à la mi-février 1997 lorsque, en passant devant la maison, un membre remarque une petite annonce placée sur la maison⁴³. La SHO s'engage dans le dossier et décide rapidement de mobiliser la population pour sauver la maison.

L'idée initiale de Michel Prévost est de demander une consultation avec le secteur privé afin que la maison soit dotée d'une nouvelle vocation, par exemple, une vocation commerciale. Sans demander à ce que la Ville de Hull devienne propriétaire ou restaure la maison, il demande

son aide pour trouver une solution pour la réutiliser et la sauver⁴⁴. Il souhaite également que la maison soit déclarée monument historique afin d'enclencher les discussions sur sa protection⁴⁵.

Lorsque la proposition du déménagement de la maison fait surface, la SHO se maintient contre. En effet, selon elle, le déménagement – qui la sortirait de son contexte – en ferait un objet de consommation⁴⁶ et surtout, en vertu de la Loi sur les biens culturels, lui retirerait une grande partie de sa valeur patrimoniale⁴⁷. Une manifestation, la première de l'histoire de la SHO, est donc organisée le 26 février 1997 devant la maison⁴⁸.

En dernier recours, Michel Prévost écrit aux propriétaires de Ford et de Chrysler afin de leur demander d'apporter leur soutien financier à monsieur Dupont pour que celui-ci puisse intégrer la maison à son projet⁴⁹. Devant leur refus, la SHO appelle au boycottage contre Du Portage Mercury et Cité Chrysler⁵⁰.

Le rôle des différents acteurs

André Dupont, propriétaire

Devant les coûts estimés pour la restauration et l'intégration de la maison dans son projet, André Dupont laisse tomber l'idée initiale qu'il avait de préserver la maison et fait la demande d'un permis de démolition.

Dans un article du journal *Le Droit* du 26 février 1997, monsieur Dupont se dit ouvert à donner la maison à la SHO pour qu'elle la délocalise, comme certaines maisons l'ont déjà été. Il refuse cependant de donner le terrain, comme Michel Prévost le souhaiterait, pour éviter de devoir la déménager⁵¹.

Au début du mois de mars de la même année, le permis lui est accordé. Il s'engage tout de même à donner un

délai de trois semaines aux citoyens et aux organismes opposés à la démolition pour qu'ils trouvent un promoteur acceptant de payer les coûts du déménagement estimés à 100 000 \$⁵².

Devant l'impossibilité de trouver un promoteur intéressé, monsieur Dupont va de l'avant avec son projet.

La Ville de Gatineau

Lorsque la SHO mesure l'ampleur de la situation entourant la maison Hammond, le permis de démolition est déjà accordé à monsieur Dupont. La Ville dit avoir fait toutes les démarches nécessaires en publiant un avis dans le journal le 13 janvier 1997. Les citoyens ont alors jusqu'au 27 février pour manifester leur opposition. En date du 18 février, personne ne s'est exprimé sur la question⁵³.

La Ville se défend également en indiquant avoir imposé des conditions à l'obtention du permis. Le propriétaire devra en effet aménager un monument avec les pierres de la maison et une gravure l'identifiant ainsi que réaliser un document photographique de l'ensemble de la maison, intérieur et extérieur⁵⁴.

Au sein de la Ville, les opinions varient beaucoup. Gilles Lachance, l'historien de la Ville, estime de son côté que la maison Hammond est l'une des plus belles des neuf maisons centenaires du secteur du nord de Hull et qu'elle devrait être conservée⁵⁵. Certains conseillers municipaux jugent que la maison n'est pas préservée en raison du manque de sensibilisation du conseil municipal de la Ville⁵⁶. L'un d'eux, se rendant compte que les citoyens semblent attachés à ce témoin du passé, a tenté de voir s'il était possible de la faire citer⁵⁷.



Maison Hammond, 1997. Photo : Mario St-Jean. Ville de Gatineau, collection des publications de la Ville de Hull, H022/0068

De son côté, le Comité de démolition de la Ville, qui avait accepté de revoir le dossier, a penché en faveur de la démolition, argumentant que la maison ne répondait pas aux critères d'un édifice historique⁵⁸, que la maison tombait en ruines (propos démenti par le groupe Mécom groupe communication, locataire des lieux⁵⁹) et qu'une maison patrimoniale ne cadrerait pas dans un parc automobile⁶⁰.

Le maire propose que la maison soit déménagée, mais la Municipalité ne payera pas et refuse de donner un terrain afin de ne pas créer de précédent⁶¹. Elle envisage des compromis et le parc du Lac-Leamy est envisagé comme nouvelle localisation⁶².

La Commission de la capitale nationale

La Commission de la capitale nationale (CCN) est aussi approchée pour financer le déménagement et la sauvegarde de la maison Hammond. Cependant, à cette époque, la CCN a déjà de la difficulté à conserver le patrimoine qu'elle possède. Elle exclut donc l'idée d'investir les milliers de dollars que demanderait le déplacement du bâtiment. De plus, son porte-parole indique qu'il n'a pas l'impression que la maison répondrait aux dix critères sévères établis pour classer une maison comme patrimoine national. La CCN ne s'engage donc pas davantage dans le dossier⁶³.

L'engagement citoyen

Pendant le mois et demi qu'a duré le conflit, de nombreux organismes et citoyens ont apporté leur appui à la SHO en écrivant des lettres à la Ville et dans les journaux. Certains ont fait comme une centaine de citoyens avant eux en appelant la SHO directement pour signaler leur désaccord avec la démolition.

Parmi les organismes ayant apporté leur soutien, on retrouve Capture Canada⁶⁴, Heritage Canada⁶⁵, la Corporation (sic) de revitalisation du centre-ville de Hull⁶⁶,

le Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien (ROPFO)⁶⁷, la Coalition pour l'amélioration du transport urbain (CATU), Transport 2000 Québec⁶⁸, la Société historique de la Gatineau⁶⁹, l'Association des résidents et résidentes du quartier Wright⁷⁰ et le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) (aujourd'hui Culture Outaouais)⁷¹. Leurs actions vont de la simple lettre de soutien à des demandes de boycottage des concessionnaires en passant par des lettres à la Ville pour tenter de faire classer la maison en tant que monument historique et pour demander au maire de ne pas détruire la maison.

Les résultats

Après environ un mois et demi de négociations et de tentatives de trouver des solutions, la maison est finalement démolie le 27 mars 1997⁷². Il est question que monsieur Dupont utilise une partie des pierres pour construire un mur de la salle d'exposition de son concessionnaire Chrysler et qu'il y mette des photos pour rappeler la maison⁷³. Des pierres sont également récupérées par des résidents de Cantley qui s'en servent pour recouvrir leur maison⁷⁴ et l'une des pierres est récupérée pour la mettre à l'Écomusée de Hull avec des photographies de la maison debout et démolie⁷⁵.

Le point positif que Michel Prévost en ressort est que le dossier a permis d'éveiller les consciences des citoyens à l'importance de la préservation du patrimoine bâti⁷⁶. Ce fut son premier grand projet et le début du mandat de préservation de la SHO.

L'hôtel Chez Henri

179, promenade du Portage,
Gatineau (secteur de Hull)

Historique

Le terrain sur l'actuelle promenade du Portage est acquis en 1882 en vue d'y faire construire une résidence. Une fois construite, cette dernière est la proie des flammes en 1886, puis à nouveau en 1900. Une luxueuse demeure est rebâtie : elle constitue le corps de l'ancien hôtel Chez Henri⁷⁷.

En 1928, le bâtiment trouve un nouveau propriétaire, lequel souhaite l'adapter en hôtel comprenant un restaurant. Les travaux d'agrandissement se feront en 1929 et 1930 afin de faire du nouvel hôtel Chez Henri un endroit fort luxueux s'inspirant du style château normand⁷⁸.



Ancien hôtel Chez Henri. Photo : Ville de Gatineau

Par la suite, l'hôtel devient une boîte de nuit avant de voir ses portes complètement fermées dans les années 1990. L'endroit obtiendra une citation en 2003 de la Ville de

Gatineau en tant qu'immeuble patrimonial situé sur le site patrimonial Kent-Aubry-Wright⁷⁹.

Pour plus de renseignements sur l'ancien hôtel Chez Henri, consulter le <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher>

Le cas

L'hôtel Chez Henri était encore l'un des rares témoins de l'histoire de Hull. Après les incendies majeurs et l'arrivée des édifices gouvernementaux, le secteur perd beaucoup de bâtiments historiques. Plusieurs considèrent Hull comme un vecteur industriel et favorisent les nouvelles constructions à la préservation des bâtiments anciens. En 2004, l'homme d'affaires Nader Dormani fait l'acquisition de l'hôtel Chez Henri : il planifie rénover l'endroit pour en faire un espace à commerces.

Le rôle des différents acteurs

Le promoteur Nader Dormani et la Société SLBL

Le promoteur du projet assure que la structure demeurera identique et que certains éléments décoratifs seront entreposés le temps des travaux pour une réutilisation ultérieure. Un permis est délivré par la Ville de Gatineau pour les travaux incluant une démolition partielle. Le promoteur et la Société SLBL s'engagent d'ailleurs à respecter le cadre légal prévu par le permis.

Au printemps 2009, les autorités sont alertées : la démolition est presque totale. Le chantier est arrêté et l'avis d'ingénieurs est nécessaire pour la reprise des travaux. La lettre de la firme Genivar (aujourd'hui WSP Global), retenue par le promoteur et l'entrepreneur, souligne la fragilité des murs extérieurs des troisième et quatrième étages à la suite de l'enlèvement de la toiture⁸⁰. Il est alors peut-être question de démolir l'entièreté du bâtiment pour assurer la sécurité des travailleurs.

La Ville de Gatineau

Puisqu'il est d'importance de conserver l'essentiel de la structure restante, la Ville de Gatineau demande une contre-expertise d'autant plus qu'une étude datant de 2004 confirme la solidité de la structure⁸¹. C'est pour ainsi dire que la détérioration serait majeure entre 2004 et 2009.

À la suite de l'accident, la Municipalité a été fortement réprimandée, elle qui se doit de faire respecter la Loi sur les biens culturels. Il est mentionné dans le guide mis à disposition des municipalités pour l'utilisation de la Loi que « lorsqu'une municipalité attribue un tel statut à un bien, [elle] doit être en mesure d'assurer le suivi de son évolution. Dans le cas où [elle] ne disposerait pas de ressources internes nécessaires, [elle] peut faire appel à des ressources externes pour l'épauler et à des outils, comme les guides pour l'entretien et la restauration des bâtiments patrimoniaux⁸². »

Les personnes morales

Après coup, la Ville de Gatineau exerce ses droits en octroyant des amendes au promoteur et à la Société SLBL en vertu de la Loi sur les biens culturels et du règlement d'urbanisme. Chacune des deux parties doit payer 60 000 \$, soit le montant maximal prévu à la Loi⁸³.

D'un côté, l'entrepreneur reçoit aussi quatre amendes de 2 000 \$ chacune pour des infractions aux règlements d'urbanisme⁸⁴. De l'autre côté, le promoteur perd toute forme d'appui financier de la Ville de Gatineau prévue pour la restauration de l'édifice.

L'homme d'affaires Nader Dormani conteste ces amendes, mais le verdict demeure inchangé. Il est inculpé de trois chefs d'accusation : la violation des conditions de démolition, l'omission d'aviser un fonctionnaire avant d'apporter une modification au plan prévu et la démolition illégale d'un monument désigné historique⁸⁵.

Le dossier de l'hôtel Chez Henri a été porté à l'attention de plusieurs instances : d'abord, le palais de justice de Gatineau déclare le promoteur coupable, ensuite la Cour supérieure annonce l'innocence de Nader Dormani, puis la Cour d'appel rétablit le verdict premier alors qu'enfin la Cour suprême refuse de traiter le dossier⁸⁶.

L'engagement de la Société d'histoire de l'Outaouais

La Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) reconnaît la valeur patrimoniale de l'endroit au même titre que la Ville de Gatineau qui lui octroie une citation. Elle s'indigne devant les travaux de démolition, qu'ils soient approuvés ou non. Culture Outaouais vient appuyer la cause avec la publication d'un communiqué de presse exigeant une enquête sur la démolition de l'hôtel Chez Henri.

Une fois les travaux commencés, plusieurs ont noté la démolition de la toiture et de la tourelle. Michel Prévost soutient toutefois que la citation de 2003 a notamment été obtenue grâce à cette tourelle⁸⁷.

Une sanction exemplaire est demandée par les acteurs patrimoniaux, dont la SHO. Aurèle Desjardins, candidat à la mairie à ce moment, appuie l'idée allant jusqu'à évoquer la suspension du permis à l'entrepreneur. Selon lui, les pénalités prévues dans le règlement d'urbanisme sont insuffisantes⁸⁸.

Pour Michel Prévost, l'hôtel Chez Henri a perdu sa réelle valeur patrimoniale avec la reconstruction à l'identique puisque très peu d'éléments d'origine subsistent. Il regrette la disparition du seul bâtiment de style château normand avec des tourelles, une toiture unique, une ornementation distincte.

La SHO déplore que ni les propriétaires ni la Ville de Gatineau n'aient entretenu les lieux auparavant afin de

prévenir une détérioration importante. De même, elle souligne le fait que la Ville de Gatineau, nouvellement fusionnée, n'avait octroyé de citation qu'à l'hôtel Chez Henri. Malgré une double protection et le cadre légal en vigueur, une perte majeure est enregistrée.

Les résultats

Les travaux de rénovation de l'hôtel Chez Henri ont suscité beaucoup de réactions. D'un côté, les entrepreneurs soulèvent les contraintes techniques liées à la récupération de matériaux centenaires alors que, de leur perspective, les défenseurs du patrimoine dénotent la perte de toute la valeur patrimoniale du bâtiment.

L'ancien hôtel Chez Henri a aujourd'hui la même apparence, mais sa valeur patrimoniale est fortement amoindrie par les travaux de remise à neuf. Certains qualifient la démolition effectuée de partielle, d'autres de presque totale. La reconstruction ne reconforte aucunement la communauté : « détruire l'ancien hôtel Chez Henri, c'est se détruire soi-même⁸⁹ » comme conclut le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, dans un éditorial.

Aujourd'hui, l'hôtel Chez Henri est un édifice à locaux commerciaux abritant l'entreprise de haute technologie Macadamian et le Boston Pizza pour ne nommer que ceux-ci⁹⁰.



Ancien Hôtel Chez Henri. Photo : Jean-François Rodrigue, 2005, ©Ministère de la Culture et des Communications

**La Société d'histoire de l'Outaouais
et le patrimoine bâti**

Dossier
en cours

Le Quartier-du-Musée

Entre la rue Victoria, le boulevard des Allumettières, ainsi que les rues Laurier, Champlain, Notre-Dame-de-l'Île et Élisabeth-Bruyère, Gatineau (secteur de Hull)

Historique

Les années 1850 marquent le début du développement accéléré de la ville de Hull en raison de l'industrialisation autour de la rivière de l'Outaouais. Le quartier que l'on connaît désormais comme le Quartier-du-Musée est construit principalement autour de 1875. Il sert alors de lieu d'habitation à de nombreuses personnalités connues de divers domaines (art, politique, sciences, etc.) ainsi qu'aux promoteurs immobiliers et aux entrepreneurs en construction qui se sont enrichis avec le développement de la ville⁹². C'est le berceau de l'élite canadienne-française de Hull⁹³. En juin 1888, le secteur est ravagé par les flammes à cause d'un cigare jeté dans le foin et le quartier est détruit. Il est cependant épargné lors du Grand Feu de 1900⁹⁴.

Le cas

En 2012, l'entreprise Brigil achète un terrain situé en face du Musée canadien de l'histoire dans le but d'y construire un hôtel boutique. Gilles Desjardins, son président, et Claude Hamelin, chargé de projet de Destination Gatineau, souhaitent alors organiser des consultations publiques pour sonder l'opinion de la population. Si le projet d'hôtel ne fonctionne pas, leur plan est d'y construire un édifice de copropriétés⁹⁵. Un peu plus de deux ans plus tard, le projet de Brigil, Place des peuples, est dévoilé. Ce dernier est constitué de deux tours, l'une de 35 et l'autre de 55 étages, comprenant toutes les deux un espace commercial, un hôtel, des condominiums et un spa ou un restaurant, ainsi qu'un aménagement extérieur

incluant entre autres des passages piétonniers⁹⁶. Ce projet, qui nécessiterait un changement de zonage⁹⁷, est loin de faire l'unanimité.

L'engagement de la Société d'histoire de l'Outaouais

En 2015, la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) se prononce contre ce projet de construction de grandes tours et l'année suivante, elle dépose une demande de citation patrimoniale en collaboration avec des résidents du Quartier-du-Musée. Ensuite, la SHO, en collaboration avec l'historienne-conseil Michelle Guitard, organise en décembre 2016 un souper-conférence sur le quartier et ses aspects sociaux et culturels⁹⁸.

En avril 2017, la SHO est l'un des signataires d'une demande faite à la Ville par des résidents et des propriétaires pour l'encourager à aller de l'avant avec la demande de citation patrimoniale⁹⁹.

La SHO appuie donc naturellement la démarche de citation patrimoniale qu'entame la Ville de Gatineau en juin 2017¹⁰⁰. Pour le président, il faut protéger tout le quartier et non pas que quelques bâtiments pour éviter que l'environnement de ces derniers ne soit trop modifié, diminuant ainsi sa valeur patrimoniale. C'est aussi un quartier où l'on trouve encore quelques rares maisons du XIX^e siècle puisqu'une dizaine avait été épargnée lors de l'incendie de 1888¹⁰¹.

De plus, le quartier présente de nombreux styles architecturaux, ce qui en fait un riche témoin de ce à quoi pouvaient ressembler les maisons par le passé¹⁰². La Ville souhaitait déjà protéger le quartier lors du premier plan d'urbanisme de 2005, mais elle n'avait jamais été de l'avant avec ce projet¹⁰³. Le fait de préserver de tels ensembles historiques permet, selon Michel Prévost, de développer le sentiment de fierté et d'appartenance de la population¹⁰⁴.



Rue Champlain, Gatineau. Photo : Association du Quartier-du-Musée

Le rôle des différents acteurs

La Ville de Gatineau

Au sein de la Ville, les opinions sur le projet sont partagées. Lorsque le projet est finalement dévoilé en mai 2015, la conseillère municipale du quartier, Denise Laferrière, se montre d'accord avec le projet, soutenant qu'il faut, en tant que quatrième ville d'importance au Québec, favoriser davantage ce genre de projets. De son côté, le maire, Maxime Pedneaud-Jobin, souhaite prendre davantage de temps pour bien évaluer le projet qui changerait dramatiquement le paysage de Gatineau¹⁰⁵.

En novembre 2015, le maire précise qu'il ne croit pas que le lieu soit idéal pour le projet des deux tours. Selon lui, cela détruirait une partie du patrimoine que l'on a pu sauver de la destruction qui s'est beaucoup faite par les années passées¹⁰⁶.

En mai 2017, le maire redit que le projet de Place des peuples est intéressant, mais il doute toujours du lieu choisi en raison de la fragilité du quartier et de l'importance de le préserver. Le conseil municipal reste également divisé sur la question¹⁰⁷.

Ce même mois, Action Gatineau, le parti au pouvoir, adopte deux résolutions. La première stipule que le parti est favorable à la citation du Quartier-du-Musée comme quartier patrimonial et qu'il l'appuie, alors que la deuxième mentionne qu'il permettra uniquement la construction de bâtiments qui s'intègrent bien au quartier et n'en modifient pas l'équilibre¹⁰⁸.

En juin 2017, la Ville de Gatineau entreprend les démarches pour faire citer le Quartier-du-Musée entre les rues Victoria et Laurier, et les boulevards Maisonneuve et des Allumettières¹⁰⁹. Les consultations publiques ont lieu le 19 juin¹¹⁰.

L'entreprise Brigil

En mai 2015, l'entreprise Brigil dévoile sa première proposition de projet. Cette dernière ne fait pas l'unanimité, mais pour son président, Gilles Desjardins, le projet restera tel quel. Il n'envisage pas de le déplacer ni de le modifier¹¹¹. En septembre 2015, Brigil annonce qu'elle a engagé Douglas Cardinal, architecte du Musée canadien de l'histoire, pour revoir son plan¹¹². Un nouveau concept est proposé en novembre 2015¹¹³.

Selon Yves Ducharme, porte-parole de Brigil, le projet des tours respecte le programme particulier d'urbanisme (PPU) de la Ville sur la majorité des points (densification, environnement, animation et transport). Pour lui, le PPU est fait pour être négocié, comme cela avait été fait lors de la construction du musée¹¹⁴.

En mars 2017, Brigil rechange ses plans. Elle revient à son concept initial et laisse celui de Douglas Cardinal de côté. Il lui manquerait aussi des documents pour compléter le dossier de Place des peuples. Brigil répond que cela est normal puisque si le projet devait à nouveau changer, cela modifierait les analyses¹¹⁵.

En réponse à la démarche de la Ville pour obtenir la citation du quartier, une dizaine de propriétaires s'associent. Gilles Desjardins de Brigil et Nader Dormani sont les instigateurs de cette association. Ils croient que le projet de citation fera baisser la valeur foncière de 20 %¹¹⁶. Ils se disent d'accord pour que quelques maisons soient protégées, mais pas tout le quartier¹¹⁷.

L'action citoyenne

Les citoyens de Gatineau sont également divisés sur le projet. Certains évoquent notamment la crainte que les deux tours ne fassent fuir les familles qui n'auront pas les moyens de payer les logements luxueux¹¹⁸. Plusieurs dénoncent le fait que seulement quelques années après son adoption, on envisage déjà de modifier le PPU. Ils ajoutent que l'endroit n'est pas approprié pour des tours de cette hauteur¹¹⁹.

En plus des résidents, plusieurs associations se prononcent en défaveur des deux tours. Deux mois après la présentation, l'Association des résidents de l'Île de Hull (ARIH) prend officiellement position contre le projet expliquant que le centre-ville doit se développer, mais à l'échelle humaine et en favorisant les échanges ainsi que la mixité



Détail de la maison Alexandre Taché, Gatineau. Photo : Association du Quartier-du-Musée

sociale¹²⁰. Le 1^{er} décembre 2015, six associations de résidents et trois associations de défense du patrimoine se mettent d'accord et demandent à la Ville de respecter le PPU en refusant le projet des deux tours. Ces associations sont l'Association des résidents de l'Île de Hull, les Amis de Wychwood, l'Association des résidents des Jardins Taché, l'Association des résidents de Deschênes, l'Association des résidents du Parc Champlain, l'Association des résidents du Quartier-du-Musée, l'Association du patrimoine d'Aylmer, l'Association du patrimoine du ruisseau de la Brasserie et la Société d'histoire de l'Outaouais¹²¹.

Le Collège Saint-Joseph, qui craint pour sa survie et sa réputation si le projet est mené à bien, s'ajoute aux protestataires¹²². En effet, les dirigeantes du Collège craignent que le bruit et les vibrations des longs travaux ne nuisent à la concentration de ses élèves et que, pour cette raison,

les parents hésitent à y inscrire leurs filles¹²³. De plus, elles précisent qu'elles n'ont nullement l'intention de vendre un de leurs terrains sur lequel Brigil souhaite construire un immeuble¹²⁴.

Pour Richard M. Bégin, président du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Gatineau, le projet pourrait être intéressant, mais pas à l'endroit suggéré¹²⁵. Cédric Tessier, conseiller municipal gatinois, ajoute que ce type de projet attirera des investisseurs étrangers qui laisseront les condominiums vides la majorité du temps au lieu d'animer le quartier¹²⁶.

Pour sa part, Mark Kristmanson, premier dirigeant de la Commission de la capitale nationale (CCN), s'inquiète que les deux tours aient un gros impact sur la vue du Parlement. En effet, depuis une centaine d'années, cette vue est protégée par les limites de hauteur imposées autour de la colline parlementaire. Le paysage visible depuis la colline serait alors complètement modifié. Cela dit, la CCN n'a aucun pouvoir pour empêcher la construction¹²⁷.

De leur côté, les citoyens en faveur du projet argumentent plutôt qu'il est temps que la ville se modernise et développe des bâtiments qui se distinguent comme les autres grandes villes le font. Toronto et sa tour du CN en sont un exemple¹²⁸.

En mai 2016, une contre-proposition est faite au projet de Brigil. Une architecte de l'Outaouais, Sophie Lamothe, dont la firme a été contactée par l'ARIH, propose un projet respectant le même programme et les mêmes superficies que celui de Brigil tout en suivant les conditions du PPU. La réponse de Brigil est que le projet est intéressant et pourrait être un complément à son projet, mais pas un remplacement¹²⁹.

Quelques mois plus tard, en novembre 2016, un regroupement de résidents du Quartier-du-Musée fait une demande conjointement avec la SHO pour que le quartier soit cité patrimonial. Ils demandent que les rues Papineau, Champlain, Élisabeth-Bruyère, Notre-Dame-de-l'Île et Laurier soient protégées comme le plan d'urbanisme de 2005 le suggérait¹³⁰.

L'Association des résidents de l'Île de Hull se positionne en faveur de la demande de citation. Son responsable du comité d'urbanisme, Claude Royer, explique que, contrairement à ce que rapportent les propriétaires qui se sont regroupés, le fait de faire citer le quartier ne fera pas baisser la valeur de leurs propriétés, bien au contraire. La rue Principale du secteur d'Aylmer est l'un des exemples parfaits selon lui puisque les maisons ont pris de la valeur lorsqu'elle a été citée¹³¹.

Les résultats

Comme mentionné précédemment, la demande de citation patrimoniale est déposée en 2016. Depuis, le projet de Brigil est sur la glace en attendant de savoir si la citation sera acceptée ou refusée par le nouveau conseil municipal qui sera élu en novembre 2017.

D'autres dossiers appuyés par la société

Le parc national de Plaisance

1001, chemin des Presqu'îles, Plaisance

Historique

Le territoire sur lequel se trouve aujourd'hui le parc national de Plaisance est occupé depuis environ 8 000 ans. Des fouilles archéologiques démontrent la présence des Algonquins qui y séjournaient pour profiter des nombreuses ressources variées et des carrières de quartz¹³².

Le territoire est ensuite colonisé au début du XIX^e siècle lorsque Louis-Joseph Papineau en fait des terres agricoles¹³³. Les terres avaient auparavant appartenu à monseigneur François de Montmorency-Laval, puis au petit Séminaire de Québec et en partie au chapitre de Québec et, de 1686 à 1760, avaient accueilli un poste de traite à l'embouchure de la rivière de la Petite Nation¹³⁴.

En 1963, Hydro-Québec acquiert le territoire qui est désormais une zone inondable en raison de la construction du barrage de Carillon. Il devient le parc Dollard-Des Ormeaux, lieu récréatif et de camping¹³⁵. En 1978, le parc devient la réserve de chasse et de pêche de Plaisance puis, à la suite d'un décret en 1980, la réserve faunique de Plaisance¹³⁶.

Le cas

Le parc national de Plaisance a été créé en mars 2002 afin de protéger ce territoire «représentatif de la région naturelle des basses terres de la vallée du Saint-Laurent [et] reconnu depuis longtemps pour sa grande richesse faunique et floristique»¹³⁷. Ce projet cadre avec la mission du réseau des parcs québécois qui est de protéger le patrimoine naturel de son territoire¹³⁸.



Parc national de Plaisance. Photo : Sépaq

Pour plus de renseignements sur le Parc national de Plaisance, consulter le <http://www.sepaq.com/pq/pla/>.

La position de la Société d'histoire de l'Outaouais

En octobre 1998, le projet est annoncé au public qui est invité à venir participer aux consultations publiques ayant lieu en février 1999¹³⁹.

C'est dans le contexte de ces consultations que la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) s'engage dans le dossier. Elle rédige un mémoire afin d'apporter son appui au projet et pour souligner le potentiel archéologique et historique du lieu¹⁴⁰. Elle demande également au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEFQ) de protéger et de mettre en valeur les secteurs dont le potentiel a été reconnu.

Le mémoire est aussi l'occasion d'émettre des recommandations concernant trois des sites identifiés par le ministère : «le poste de traite à l'embouchure de la rivière Petite-Nation (*sic*), le premier manoir seigneurial des



Parc national de Plaisance. Photo : Sépaq

Papineau et le site de la chute de Plaisance et du village de North Nation Mills¹⁴¹».

Dans le cas du premier site, témoin rare des premiers contacts de la région entre les Amérindiens et les Européens au XVIII^e siècle, la SHO recommande de faire des fouilles archéologiques afin de le situer avec précision pour ensuite le protéger et le mettre en valeur¹⁴².

Pour le deuxième site qui illustre le système seigneurial du Québec jusqu'en 1854, la SHO y va des mêmes recommandations, c'est-à-dire de le protéger et de le mettre en valeur. Elle propose également de faire des liens entre ce manoir et le manoir actuel¹⁴³.

Finalement, pour le troisième site, site naturel rappelant le développement de l'industrie du bois, la SHO recommande d'en faire un élément central dans le développement touristique, par exemple, en y installant un centre d'interprétation du parc¹⁴⁴.

Les résultats

À la suite des consultations publiques et à l'appui de la population, des scientifiques et des instances régionales, le gouvernement du Québec crée le parc national de Plaisance protégeant ainsi la faune et la flore du territoire¹⁴⁵.

Le Manoir Papineau

500, rue Notre-Dame, Montebello

Historique

Le manoir Louis-Joseph-Papineau est construit au XIX^e siècle. Pendant 79 ans, il accueille les différentes générations de la famille Papineau avant d'être vendu à un Américain qui l'incorpore au Seignory Club qu'il fonde en 1933. Il est ensuite racheté par le Canadien Pacifique en 1970. En septembre 1990, le domaine Papineau de Montebello est repris par l'agence Parcs Canada¹⁴⁶. De septembre à novembre 1997, l'agence développe un projet pour mettre en valeur le manoir Papineau qu'elle a déclaré lieu historique national en 1993¹⁴⁷.

Pour plus de renseignements sur le manoir, consulter le <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher>



Manoir Louis-Joseph-Papineau. Photo : E. Lajeunesse, Parcs Canada

Le rôle des différents acteurs

Parcs Canada

Lorsque le domaine Papineau est transféré à Parcs Canada, celui-ci met sur pied un comité consultatif chargé de faire le lien entre l'agence et le public pendant le processus de planification et de mise en œuvre de son projet¹⁴⁸. Après avoir partagé son *Document de consultation publique*¹⁴⁹ concernant la conservation, la mise en valeur et la gestion du manoir à la population, Parcs Canada laisse, conformément aux *Principes directeurs et politiques de gestion*, une phase pendant laquelle les citoyens et les citoyennes, ainsi que les organismes peuvent se prononcer sur le projet¹⁵⁰. Ces commentaires servent ensuite à alimenter une réflexion menant à l'écriture du plan directeur final du projet¹⁵¹. Une consultation publique est donc organisée le 15 octobre 1997¹⁵².

La position de la Société d'histoire de l'Outaouais

L'engagement de la SHO dans le dossier de la mise en valeur du manoir Louis-Joseph-Papineau se traduit par l'envoi d'un mémoire comportant des critiques, positives et négatives, ainsi que des suggestions au projet de Parcs Canada.

Le mémoire est déposé le 27 novembre 1997. Dans ce dernier, la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) mentionne son contentement face à la reconnaissance qu'obtient le domaine en tant qu'élément patrimonial important pour l'Outaouais, la province et le pays¹⁵³. Elle mentionne qu'à son avis, les priorités devraient être la conservation et la mise aux normes du manoir, ainsi que la présentation de l'histoire du domaine et de son seigneur, Louis-Joseph Papineau¹⁵⁴. La SHO propose également de faire l'achat et la restauration de meubles d'époque ayant appartenu à la famille¹⁵⁵.

De plus, la SHO émet quelques recommandations et suggestions. Premièrement, elle propose de refaire du

portail de l'allée seigneuriale l'entrée principale du lieu historique afin d'être cohérent avec le désir de conserver l'authenticité de l'endroit¹⁵⁶. Elle suggère aussi d'intégrer la maison du jardinier et d'en faire un centre d'interprétation. Cette maison pourrait d'ailleurs accueillir la Société historique Louis-Joseph-Papineau¹⁵⁷.

La dernière recommandation concerne les stationnements pour les visiteurs individuels, mais aussi pour les groupes. La SHO recommande vivement de bien étudier l'aménagement du stationnement afin de ne pas trop modifier l'environnement et l'intégrité du lieu. Elle propose de créer un partenariat avec le Canadien Pacifique qui possède le Château de Montebello pour que les gens puissent s'y stationner moyennant une petite somme¹⁵⁸. Elle mentionne aussi qu'il faudrait éviter que les bus ne se stationnent en face du manoir ou trop à proximité, qu'il vaudrait mieux qu'ils déposent les groupes et aillent se stationner à un endroit moins visible¹⁵⁹.

Les autres organismes

En réponse à la consultation publique, onze mémoires de citoyens, d'instances et d'organismes ont été soumis à Parcs Canada en vue d'approuver, de critiquer et d'apporter des suggestions au projet¹⁶⁰. Les organismes et les instances ayant donné leur avis sont les suivants : la Corporation (*sic*) de développement économique de Papineau, la Municipalité de Montebello, la Municipalité de Notre-Dame-de-Bon-Secours, la Société historique Louis-Joseph-Papineau, la MRC de Papineau et, bien sûr, la Société d'histoire de l'Outaouais¹⁶¹.

Leurs commentaires sont regroupés dans le document intitulé *Programme de consultation publique : compte-rendu : lieu historique national du Manoir-Papineau* et l'ensemble d'entre eux convergent vers les mêmes constats.

Premièrement, certains participants considèrent que le manoir Papineau devrait commémorer l'ensemble de l'œuvre et de la vie de Louis-Joseph Papineau et non pas seulement sa vie d'après sa carrière politique. Ils souhaitent également que l'héritage du Seignory Club soit davantage souligné¹⁶².

Les répondants soulignent également qu'ils souhaitent que les priorités de Parcs Canada se concentrent sur la mise aux normes du manoir et à la préservation de l'intégrité du paysage culturel¹⁶³. Le quart des participants souhaitent que l'aménagement paysager soit fait comme il était à l'époque de Papineau¹⁶⁴.

L'un des mémoires argumente qu'il faudrait restaurer le pavillon de thé en raison de sa localisation (stratégiquement placé entre le manoir et la rivière, il oriente le visiteur dans sa visite des jardins) et du fait qu'il illustre bien une évolution et une continuité temporelle vu les nombreuses fonctions qu'il occupa¹⁶⁵. Un autre apporte des recommandations sur des façons d'améliorer la signalisation et l'accueil au lieu¹⁶⁶.

Plusieurs suggestions sont également faites concernant la façon de présenter l'histoire. Parmi celles-ci, une vidéo sur la vie de Louis-Joseph Papineau, l'accès aux correspondances de la famille et l'acquisition de meubles de cette dernière¹⁶⁷.

Tout comme la SHO le mentionnait, la moitié des mémoires recommandent que l'allée seigneuriale redevienne l'accès principal du manoir¹⁶⁸. Plusieurs sont également d'accord avec l'idée d'inclure la maison du jardinier dans le lieu historique national et d'en faire un lieu d'accueil pour le public, un local pour la Société historique Louis-Joseph-Papineau ou encore un lieu d'expositions locales¹⁶⁹.

Le stationnement revient de même régulièrement dans les mémoires qui demandent que les bus se stationnent ailleurs que sur les abords du manoir. Pour ce qui est du stationnement des visiteurs, certains proposent qu'il soit installé entre la maison du jardinier et le manoir tandis que d'autres souhaitent qu'il soit plus loin pour conserver l'intégrité du lieu¹⁷⁰.

En ce qui concerne l'offre touristique, les participants sont partagés. Certains souhaitent que la publicité soit faite dans la région alors que d'autres préféreraient qu'elle soit moins étendue pour « préserver la qualité de l'expérience de visite »¹⁷¹. Les clientèles visées sont les groupes scolaires, les groupes spéciaux et les visiteurs individuels¹⁷².

Finalement, environ la moitié des participants ont indiqué vouloir développer un partenariat régional avec Parcs Canada¹⁷³.

Les résultats

En 2005, Parcs Canada a finalement publié le plan directeur pour le lieu historique national du Canada du Manoir-Papineau¹⁷⁴. Pour consulter le *Rapport sur l'état des lieux de 2011* : http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/pc/R61-69-2011-fra.pdf.



Manoir Louis-Joseph-Papineau. Photo : CLD Papineau, 2008



Domaine des Pères de Sainte-Croix. Photo : Catherine Perras

Le domaine des Pères de Sainte-Croix à Lac-Simon

1565, chemin des Pères, Lac-Simon

Historique

Fondé en 1933, le Domaine Notre-Dame-du-Bel-Air, mieux connu sous le nom du domaine des Pères de Sainte-Croix, est construit sur les berges du lac Simon. L'endroit est un lieu de repos, d'enseignement et de retraite pour les membres de la congrégation de Sainte-Croix¹⁷⁵.

Lucien Ovide, architecte ayant participé à la réalisation de l'oratoire Saint-Joseph, a conceptualisé les bâtiments de l'actuel domaine. La communauté locale a aussi participé à la construction de certains bâtiments en utilisant du bois d'œuvre local¹⁷⁶.

Le domaine des Pères de Sainte-Croix couvre un territoire de 19,25 ha, soit 48 acres, et comprend deux bâtiments, deux croix de chemin, un sentier pédestre avec 14 stations sur ses abords, un cimetière privé, une forêt ancienne et une prairie humide¹⁷⁷.

Pour plus de renseignements sur le domaine des Pères de Sainte-Croix de Lac-Simon, consulter le

<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?methode=afficher>

Le cas

En 2012 s'enclenche une véritable saga alors que les citoyens sont informés de la vente imminente du domaine des Pères de Sainte-Croix et de la collaboration de la congrégation avec la société-conseil AVD. Cette dernière est engagée par les Pères de Sainte-Croix pour produire un plan de développement qui propose la division de la propriété pour en vendre les terrains. Un mouvement citoyen se déploie pour préserver l'endroit qui détient une valeur patrimoniale supérieure en vertu de l'Inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais.

L'engagement de la Société d'histoire de l'Outaouais

Rapidement, la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) est approchée par une citoyenne en quête de conseils et d'avis en matière de reconnaissance du patrimoine bâti. Ultiment, elle recherche un porteur de projet régional pouvant avoir un poids considérable dans l'affaire.

C'est ainsi que Michel Prévost, président de la SHO, agit à titre de conseiller pour les citoyens de Lac-Simon. Une lettre d'appui à la sauvegarde du domaine des Pères de Sainte-Croix est rédigée, puis acheminée au ministre de la Culture et des Communications du Québec. Le président participe également à la consultation publique de décembre 2012. Enfin, la SHO manifeste son appui à la création du site du patrimoine par sa présence à Chénéville à l'été 2012 lors la rencontre des intervenants du milieu.

Le rôle des différents acteurs

La congrégation de Sainte-Croix

La congrégation de Sainte-Croix, qui gère aussi l'oratoire Saint-Joseph, remarque une diminution des religieux fréquentant le domaine des Pères de Sainte-Croix¹⁷⁸. L'association religieuse est à la recherche de fonds et ne peut envisager de remettre les bâtiments aux normes pour si peu de demande. Ainsi, la mise en vente du domaine est annoncée en 2012 pour l'année 2013¹⁷⁹.

Alors que la congrégation envisage la vente de sa propriété, elle engage la société-conseil AVD pour conceptualiser un projet d'aménagement et de développement de terrains. Plusieurs rumeurs circulent : il est peut-être question d'une démolition partielle, voire totale, des bâtiments, en plus d'un morcellement du vaste terrain¹⁸⁰.

La société-conseil AVD inc.

Les inquiétudes augmentent alors qu'un représentant de la société-conseil AVD se présente aux consultations publiques entourant la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité de Lac-Simon pour faire diminuer la superficie des lots en première ligne en plus de demander une classe d'usage de débit de boisson¹⁸¹.

Constatant l'ampleur des remous causés, la congrégation de Sainte-Croix et la société-conseil AVD sont invitées par la Municipalité à faire une présentation le 22 septembre 2012 adressée à la population afin de présenter leur projet de résidences de villégiature¹⁸².

Chantal Crête, citoyenne

À l'annonce de la vente du domaine des Pères de Sainte-Croix, Chantal Crête encourage la Municipalité de Lac-Simon à préserver le site patrimonial. Dès le 16 septembre, elle met en ligne une pétition qui récolte 100 signatures la première journée et qui atteint plus de 2300 signatures¹⁸³.

Avec ses concitoyens, elle assiste à la présentation de la congrégation de Sainte-Croix et de la société-conseil AVD avant de proposer un projet de coopérative de solidarité sociale respectant le patrimoine architectural et identitaire de l'endroit¹⁸⁴.

Ce même groupe citoyen rencontre le père supérieur Jean-Pierre Aumont qui s'avance sur un possible montant de vente. Les citoyens offrent les deux millions de dollars demandés pour mener à bien leur projet, mais leur offre est refusée sous prétexte que le domaine n'est pas à vendre¹⁸⁵.

Dans tous les cas, Chantal Crête souhaite faire reconnaître la valeur patrimoniale du domaine des Pères de Sainte-Croix. Ainsi, plusieurs demandes sont déposées à tous les paliers gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral) en vue d'obtenir un statut de classement ou une désignation.

Afin de démontrer l'importance patrimoniale du site, Chantal Crête rédige un mémoire au printemps 2013¹⁸⁶. Elle envoie ce mémoire joint à une lettre au ministre de la Culture et des Communications du Québec pour dénoncer l'analyse rapide et le rejet de la demande de reconnaissance du domaine.

En mai 2014, la citoyenne remarque que l'agence immobilière Via Capitale met en vente certains terrains au domaine des Pères de Sainte-Croix sans qu'aucune demande de permis n'ait été déposée au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour approbation. Chantal Crête porte ce fait à l'attention du conseil municipal de Lac-Simon¹⁸⁷.

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), qui vit un changement de gouvernement au cours des procédures, refuse les quatre demandes soumises pour la reconnaissance du domaine des Pères de Sainte-Croix.

La Municipalité de Lac-Simon

La Municipalité de Lac-Simon est en pleine révision de son plan d'urbanisme et de ses règlements alors que le dossier du domaine des Pères de Sainte-Croix s'enflamme. D'ailleurs, le zonage est modifié pour la propriété des Pères de Sainte-Croix et on y introduit le zonage commercial¹⁸⁸.

Une clause sur les milieux humides, tout juste ajoutée au plan d'urbanisme, sème l'émoi. Cette clause stipule que les milieux humides du domaine ne seront pas protégés si un spécialiste confirme l'absence de tels milieux, et ce, même si le Groupe Hémisphères a préalablement identifié de tels milieux¹⁸⁹.

Grâce aux pressions citoyennes, le domaine est cité site patrimonial par la Municipalité¹⁹⁰.

Une société à numéro

En mars 2014, le domaine des Pères de Sainte-Croix est vendu à une société à numéro. Cette dernière s'est constituée en janvier 2014 et compte pour seul actionnaire Alexandre Després¹⁹¹.

Le projet Manitou, un projet de relance du site du domaine des Pères de Sainte-Croix, est présenté en marge d'une réunion du conseil municipal de Lac-Simon. Les promoteurs proposent un complexe hôtelier de 10 millions de dollars comprenant un hôtel de 20 chambres, 80 cabines en forêt, une marina, un restaurant-terrasse avec salle de réception et deux piscines¹⁹².

Malgré ce projet d'envergure, l'acheteur du domaine des Pères de Sainte-Croix ne remplit pas ses obligations d'achat. En décembre 2016, la congrégation de Sainte-Croix dépose une demande introductive d'instance en délaissement forcé aux acquéreurs. Après coup, le nouveau propriétaire du domaine règle ses comptes à l'aube du printemps 2017¹⁹³.

L'engagement citoyen

Le dynamisme de Chantal Crête, véritable force mobilisatrice, amorce tout un mouvement citoyen pour la défense du domaine des Pères de Sainte-Croix. Un regroupement est formé, lequel est prêt à acheter et gérer le site dans le respect du patrimoine existant.

Ex-conseiller municipal de Lac-Simon, Paul Malouf, fait aussi avancer le dossier en s'occupant de trois demandes de classement au MCCQ. Il écrit d'ailleurs une plainte à la Municipalité concernant le permis délivré pour les travaux au domaine des Pères.

Enfin, les citoyens de Lac-Simon obtiennent l'appui de plusieurs individus et organismes par des lettres d'appui envoyées à la Municipalité, à la congrégation et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Domaine des Pères de Sainte-Croix. Photos : Catherine Perras

Les résultats

Grâce aux pressions citoyennes, le domaine des Pères de Sainte-Croix est cité site patrimonial par la Municipalité de Lac-Simon. Sa préservation est étroitement liée au niveau de sensibilité au patrimoine de la part du conseil municipal en place.

Les années suivant sa citation, le domaine est menacé par la démolition, par la construction d'unités résidentielles et par le morcellement du terrain. En cette année 2017, le projet Manitou est en cours de réalisation.





Domaine des Pères de Sainte-Croix. Photo : Catherine Perras

La Société d'histoire de l'Outaouais et la diffusion

La Société d'histoire de l'Outaouais et la diffusion

La Société d'histoire de l'Outaouais offre plusieurs activités de diffusion, notamment des conférences, des chroniques dans les médias, des présentations devant les étudiants et des soupers-rencontres. Ce sont toutefois, ses nombreuses visites guidées qui attirent le plus l'attention. En voici une liste :

À la découverte du site du patrimoine du cimetière St. James

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Cette visite guidée du cimetière St. James, le plus ancien cimetière européen de la région de la capitale, retrace l'histoire des pionniers de l'Outaouais et met en valeur notre patrimoine funéraire. Des arrêts se feront notamment aux monuments de Philemon Wright et Abigail Wyman, la famille fondatrice de Hull en 1800, de Nicholas Sparks, important propriétaire terrien, de John Scott, le premier maire d'Ottawa, de Robert Bell, le fondateur du journal *Ottawa Citizen* et de bien d'autres. Venez explorer ce haut lieu de la mémoire de l'Outaouais. Votre guide retracera également plusieurs anecdotes sur les grandes familles anglophones de Hull et d'Ottawa qui reposent dans ce cimetière créé en 1820.

À la découverte du patrimoine du ruisseau de la Brasserie

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais



Ruisseau de la Brasserie. Photo : Ville de Gatineau

Le secteur du ruisseau de la Brasserie fut un site industriel de la plus haute importance pour Gatineau et l'Outaouais. Le quartier recèle mille et un trésors, dont le village d'Argentine, la maison Wright-Scott, La Filature et le Théâtre de l'Île. Vous serez charmés par l'âme et la richesse du secteur où l'activité culturelle redonne vie aux bâtiments industriels.

Maison allumette, rue de Lanaudière, Gatineau. Photo : Ville de Gatineau

À la découverte du cimetière Notre-Dame de Gatineau

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Le cimetière Notre-Dame s'avère incontournable pour les amateurs de notre histoire puisque c'est là que l'on trouve plusieurs des figures marquantes de Gatineau et de l'Outaouais. Venez découvrir notamment où repose le pionnier Andrew Leamy, le fondateur de l'Université d'Ottawa, le père Joseph-Henri Tabaret, la femme de théâtre Laurette Larocque-Auger (Jean-Després), Donalda Charron, présidente du premier syndicat des allumettiers, ainsi que des politiciens fédéraux qui ont fait leur marque depuis 1867. L'accent sera aussi mis sur le patrimoine funéraire comme l'arche d'entrée et la maison du gardien qui ont été soigneusement restaurées.

À la découverte du site du patrimoine du Quartier-du-Musée

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Venez découvrir la riche histoire et le patrimoine unique du Quartier-du-Musée situé au cœur du Vieux-Hull. Venez voir, entre autres, la tour de lessivage de la compagnie E. B. Eddy, unique au Canada, et les magnifiques résidences bourgeoises des rues Notre-Dame-de-l'Île et Champlain, notamment la magnifique maison Bourque de style Second Empire, celle d'Alexandre Taché, figure marquante de la région et le presbytère en pierre des Oblats. Nous traiterons aussi des bouleversements du secteur, dans les années 1970, qui ont amené l'expropriation de 5 000 personnes et la destruction d'environ 1 000 bâtiments.

Les portages des Chaudières : sur les traces de Champlain

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Venez explorer les vestiges du grand portage des Chaudières dans le secteur de Hull, à Gatineau. Venez connaître l'histoire de la rivière des Outaouais et de la chute Asticou (aujourd'hui des Chaudières). Venez marcher sur les traces des grands explorateurs comme Samuel de Champlain, des missionnaires, des marchands de fourrures, des portageurs, des cageux et des draveurs. Ce sentier méconnu a été désigné site historique national par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Venez le découvrir!

À la découverte de la mine Forsyth dans le parc de la Gatineau

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

S'il est aujourd'hui une oasis de verdure, le parc de la Gatineau fut jadis le théâtre d'activités industrielles. Quatre mines de fer furent exploitées entre le boulevard de la Cité-des-Jeunes et le lac Pink, dont la plus importante fut la mine Forsyth creusée à partir de 1826 par la Hull Mining Company présidée par Philemon Wright, le fondateur du canton de Hull. Chaussez vos souliers de marche ou vos raquettes et prenez part à une randonnée fascinante pour découvrir les traces d'un passé encore bien tangible.

À la découverte du patrimoine de Wakefield

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Tout près d'Ottawa-Gatineau se cache l'un des plus beaux villages du Québec. Venez découvrir l'histoire et le patrimoine de Wakefield, village fondé au XIX^e siècle. Parmi les joyaux à explorer, on trouve le vieux moulin de pierre maintenant un hôtel de grande classe, la chute, la maison Maclaren, l'ancienne gare et le cimetière ancestral

où repose l'ancien premier ministre du Canada, Lester B. Pearson et Malak Karsh, le célèbre photographe et père du Festival canadien des tulipes. Une visite des lieux ne serait pas complète sans un arrêt au pont couvert reconstruit en 1997 après un incendie criminel. Votre guide fera sur ce site un survol historique des ponts couverts qui sont, hélas, de plus en plus rares.

À la découverte de la maison Fairview et de ses jardins

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Venez explorer la maison Fairview, classée monument historique, la plus haute désignation patrimoniale du

gouvernement du Québec. Venez voir l'architecture extérieure et intérieure de ce magnifique bâtiment en pierre construit au milieu du XIX^e siècle. Il s'agit de l'une des rares maisons bourgeoises de Gatineau ayant préservé son environnement boisé.

La visite mettra l'accent sur le premier propriétaire du domaine, Richard Scott, qui joua un rôle notable dans le choix de la reine Victoria d'Ottawa comme capitale du Canada-Uni en 1857. Venez voir le grand salon fréquenté par les grands de l'époque, notamment John A. Macdonald, le premier premier ministre du Canada et Wilfrid Laurier, le premier francophone à devenir premier ministre du pays.



Maison Fairview. Photo : Ville de Gatineau

À la découverte de l'histoire de la rivière des Outaouais

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Au fil des siècles, la rivière des Outaouais joue un rôle crucial pour notre région. Pendant une dizaine de siècles, les Amérindiens utilisent la rivière Kitchisipi (la Grande Rivière) comme l'une des plus importantes voies de communication de l'Amérique du Nord.

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, les explorateurs, les missionnaires, les coureurs des bois et les voyageurs français empruntent la rivière des Outaouais pour se rendre dans les Pays d'en haut. Au XIX^e siècle, les draveurs et les cageux prennent la relève puisque l'industrie forestière devient l'Éden de la vallée de l'Outaouais. En 1791, la rivière des Outaouais devient une frontière, mais il y aura toujours des liens étroits entre les deux rives et la rivière servira au développement du transport et de l'hydro-électricité. Bref, l'histoire de cette rivière patrimoniale est fascinante. Venez la découvrir soit sur un bateau, soit à pied en longeant les rives.

À la découverte du canal Rideau, site du patrimoine mondial

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Le canal Rideau est construit entre 1826 et 1832 afin de relier militairement la ville de Kingston à celle d'Ottawa. Il est le plus ancien canal toujours en service en Amérique du Nord et on le considère comme l'un des travaux d'ingénierie du XIX^e siècle les plus remarquables au monde. Aujourd'hui, ce canal fonctionne exactement comme lors de son inauguration par le colonel John By, l'ingénieur royal responsable de sa construction. Le canal Rideau est inscrit depuis 2007 au patrimoine mondial.

L'histoire de ce canal creusé dans des conditions difficiles en grande partie par des Canadiens français et

des Irlandais est fascinante. Venez découvrir les écluses d'Ottawa, le Musée Bytown, le plus ancien bâtiment public de la ville, le monument aux ouvriers morts pendant la construction et le magnifique parc Major's Hill qui cache les ruines de la maison et la statue du colonel By.

À la découverte du patrimoine du Collège Saint-Alexandre

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

La Ville de Gatineau et la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) invitent la population à participer aux visites guidées du site patrimonial du Collège Saint-Alexandre. La visite est commentée par Michel Prévost, président de la SHO, qui convie les visiteurs à la découverte d'un site riche en histoire et de l'un des joyaux du patrimoine architectural gatinois. Cette activité est offerte gratuitement. Au plaisir de vous y voir en grand nombre!



Collège Saint-Alexandre. Photo : Ville de Gatineau

À la découverte du site du patrimoine de la promenade du Portage

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Le président de la Société d'histoire de l'Outaouais, Michel Prévost, vous invite à découvrir l'histoire du Vieux-Hull et son patrimoine bâti. Venez explorer la promenade du Portage et le secteur des chutes des Chaudières. Cette visite guidée vous permettra de voir que bien qu'une partie du patrimoine bâti de la ville a disparu, certains bâtiments historiques ont survécu et sont aujourd'hui mis en valeur.

Notre visite guidée vous fera d'ailleurs découvrir une partie de ce patrimoine industriel puisque la compagnie E. B. Eddy est, avec le brasseur Molson de Montréal, la plus ancienne compagnie encore en activité au Québec. Ce circuit vous permettra également d'explorer l'un des coins les plus pittoresques de l'Outaouais, les chutes des Chaudières.

À la découverte de l'histoire de la maison Charron

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Venez découvrir la plus ancienne maison du secteur de Hull construite en 1827 et agrandie par la suite. Venez explorer l'une des deux dernières maisons de Hull datant de la période du fondateur du canton de Hull en 1800, Philemon Wright. Venez apprendre qui était François Charron, le premier propriétaire. Venez marcher sur le site de l'ancienne usine textile Wood et du chantier naval de Hull, tout en admirant la magnifique rivière des Outaouais. Après la visite, vous constaterez que la Maison des auteurs de l'Outaouais est riche en histoire.

À la découverte du domaine seigneurial de Louis-Joseph-Papineau à Montebello

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Venez découvrir l'histoire du Château Montebello, le plus grand hôtel en bois rond au monde, le magnifique site du manoir seigneurial de Louis-Joseph Papineau, lieu historique national, la chapelle funéraire des Papineau, le seul bâtiment religieux classé en Outaouais, l'ancienne gare de Montebello qui est unique au Québec et l'ancienne maison du jardinier du domaine des Papineau, un joyau du patrimoine caché dans la forêt. La visite inclut un arrêt à l'Écomusée du chocolat situé dans l'ancienne gare de train. Une partie de la tournée se fera dans les sentiers boisés du domaine du Château Montebello.

À la découverte du patrimoine ouvrier du Vieux-Hull à Gatineau

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Le Vieux-Hull est au cœur du patrimoine ouvrier et industriel de la ville de Gatineau et de l'Outaouais. C'est dans le secteur de la chute des Chaudières et du ruisseau de la Brasserie que l'Américain Philemon Wright établit, au début du XIX^e siècle, le premier centre industriel de l'Outaouais. Au tournant du XX^e siècle, Hull est la troisième ville industrielle du Québec. L'industrie forestière y domine avec ses scieries, ses usines à pâtes et papiers et ses fabriques d'allumettes. La ville est alors la capitale mondiale des allumettes. On y trouve aussi d'importantes usines de textile, une grande fonderie, un imposant abattoir et plusieurs petites industries qui emploient des milliers d'hommes, de femmes et pendant longtemps même des enfants. Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie décline progressivement et Hull devient plutôt une ville de fonctionnaires, ce qui provoque de sérieux bouleversements dans les années 1970.

Venez découvrir ce passé ouvrier fascinant. Venez explorer des lieux industriels disparus, mais aussi voir plusieurs témoins de cette période révolue, notamment La Fonderie, La Filature, les deux usines de pompage, la tour de lessivage, les bâtiments de la compagnie E. B. Eddy et la maison patrimoniale Charron. Venez découvrir les conditions de travail de cette époque.

À la découverte du patrimoine du Vieux-Hull

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Peu de centres-ville ont connu autant de changements que le Vieux-Hull. Venez découvrir le passé de ce secteur de la ville qui a été touché par de nombreux incendies et par de nombreuses démolitions. Venez explorer les bâtiments qui ont survécu au temps, notamment l'ancienne tour de lessivage de la compagnie E. B. Eddy, l'ancien presbytère Notre-Dame, la maison Wilfrid-Sanche et les magnifiques résidences de l'entrepreneur Joseph Bourque et du politicien Alexandre Taché. Pendant la visite, on vous parlera notamment de la rivière des Outaouais, du Grand Feu de 1900, du Petit Chicago qui attirait surtout une clientèle venue de l'Ontario et des grandes expropriations des années 1970 qui ont défiguré le quartier.

À la découverte du Quartier-du-Moulin

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Michel Prévost, qui milite depuis plus de 30 ans pour faire connaître et préserver le patrimoine de la région, vous invite à découvrir un quartier historique unique à Gatineau et en Outaouais : le Quartier-du-Moulin, dans le secteur de Gatineau. L'arrivée en 1926 de la Compagnie internationale de papier (CIP), une filiale d'une puissante compagnie américaine de pâtes et papiers, permet l'aménagement d'un quartier exceptionnel qui rappelle le charme de ceux de la Nouvelle-Angleterre, aux États-Unis.



Quartier-du-Moulin. Photos : Ville de Gatineau

Venez explorer ce site du patrimoine boisé où toutes les maisons en bois en pignon ont gardé leur cachet d'autrefois. Venez voir où se trouvait le quartier des ouvriers. La visite se terminera en face de l'usine Abitibi-Bowater, autrefois une des plus grandes de la CIP au Canada. C'est là que des milliers d'ouvriers ont travaillé pendant plusieurs générations dans ce secteur qui a donné naissance à la petite ville de Gatineau Mills, qui deviendra Gatineau, puis le grand Gatineau d'aujourd'hui.

Sur les traces d'Étienne Brûlé, l'interprète de Champlain : 400 ans de présence française en Outaouais

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Avec Nicolas de Vignau, Étienne Brûlé est le premier Européen à fouler le sol de l'Outaouais en 1610. Les participants à cette activité vont refaire le portage où sont passés plusieurs générations d'Amérindiens, les grands explorateurs comme Champlain, les coureurs des bois, les missionnaires, les voyageurs et les marchands de fourrure pour contourner les chutes des Chaudières. Venez vivre l'émotion de marcher sur les mêmes traces de ceux qui ont marqué l'histoire de l'Amérique française et du Canada du XVII^e au XIX^e siècle.

Jos Montferrand : roi des forêts de l'Outaouais ou pilier de tavernes ?

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Figure légendaire, Jos Montferrand a contribué à la renommée de l'Outaouais. Homme fort et grand défenseur des Canadiens français, il a passé la moitié de sa vie dans la région à travailler dans l'industrie forestière. Il a réalisé ses principaux exploits en Outaouais où l'on ne compte plus les prouesses, réelles ou imaginaires, attribuées à sa force herculéenne. Encore aujourd'hui, la mémoire de Montferrand est bien vivante et ses exploits sont racontés partout au Canada. Mais quelle est la vraie nature de Montferrand ? Roi des forêts de l'Outaouais ou pilier de tavernes ?

Visite guidée à L'Original, bastion de l'Ontario français, de la maison de l'île d'Hawkesbury et du canal historique de Grenville

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

Venez explorer le plus beau village de l'Ontario français et la capitale des Comtés unis de Prescott et Russell. Les origines du village remontent à la Nouvelle-France avec la seigneurie de Pointe-à-L'Original, l'une des trois seules seigneuries de l'Ontario. On y retrace la présence de colons francophones dès 1791. L'Original a été pendant longtemps la porte d'entrée de Caledonia Springs, la plus importante ville d'eaux du Canada.

L'Original a préservé plusieurs bâtiments historiques, dont la plus ancienne prison et le palais de justice de l'Ontario (1825), l'église St. Andrew (1832), l'église Saint-Jean-Baptiste (1851), l'ancien magasin Poulin-Clément (1821), l'ancien couvent des Sœurs de la Charité (1876) et de magnifiques maisons victoriennes. Le village compte également plusieurs plaques commémoratives. La pierre angulaire de la tournée sera la visite intérieure de l'ancienne prison où l'on peut encore voir les cellules voûtées du XIX^e siècle.

Après le dîner, venez visiter la Maison de l'Île, le plus ancien bâtiment industriel de la région (1812) et le seul vestige du Chenail. La journée se termine au canal historique de Grenville, au Québec, qui est situé dans un site enchanteur bordé par de belles maisons ancestrales.

À la découverte du patrimoine
de la colline du Parlement

Guide : Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais

La colline du Parlement à Ottawa est l'un des sites historiques les plus importants pour le Canada. Venez découvrir ce haut lieu patrimonial, son architecture néo-gothique et ses nombreuses statues dont celle de la reine Victoria qui a choisi Ottawa comme capitale du Canada-Uni. Vous aurez l'occasion d'admirer les monuments de plusieurs politiciens et d'en apprendre davantage sur certains faits historiques tels que la reconnaissance pour les femmes de leur statut en tant que personnes. Enfin, cette visite complète de la colline vous permettra de découvrir des points de vue très intéressants sur la bibliothèque du Parlement qui a échappé à l'incendie de 1916, la rivière des Outaouais, le canal Rideau et la ville de Gatineau.



Colline du parlement. Photo : Katleen Allen



Église Saint-François-de-Sales. Photo : Société d'histoire de l'Outaouais



Grille Moore, cimetière St. James. Photo : Société d'histoire de l'Outaouais

Mot de la fin

Le patrimoine est un dossier en constante évolution : certains dossiers surgissent à des moments inattendus, d'autres sont plutôt passés sous silence. Les citoyens et les organismes peuvent contribuer à le tirer de l'ombre en vue de le faire rayonner.

Au terme de ses 25 premières années d'existence, la Société d'histoire de l'Outaouais a su développer une expertise tant dans la préservation et la défense du patrimoine que dans la diffusion de l'histoire régionale. Son double mandat permet, d'abord à court et à moyen terme, de porter à l'attention de la population certains éléments patrimoniaux à risque, puis à plus long terme, de les sensibiliser à la cause par des visites guidées et des activités de diffusion variées.

25
ans

En tant qu'organisme à but non lucratif, la Société d'histoire de l'Outaouais doit faire face à certains défis, dont le manque de relève. Cette réalité est d'ailleurs partagée par un grand nombre d'autres acteurs du milieu patrimonial. Qui assurera le passage des connaissances aux générations à venir ? Comment capter l'attention des générations actuelles ?

Une partie de la réponse peut résider dans les nouvelles technologies. Avec leur avènement et leur développement exponentiel, les pétitions électroniques ne suffisent plus pour sauver un édifice patrimonial. Toutefois, les multiples déclinaisons des technologies et des médias sociaux représentent autant de canaux de communication différents pour rejoindre les jeunes générations et capter leur intérêt. Utilisées à bon escient et efficacement, les technologies pourraient peut-être contribuer à donner sa juste place au patrimoine.



NOTES

¹ Corporation Rues principales Val-d’Or inc., *Fiche-conseil n° 16 – La mise en valeur du patrimoine : des retombées assurées*, [En ligne]. http://www.ruesprincipales-valdor.com/upload/fiches_conseils/Fiche16_miseenvaleur_final.pdf (Page consultée le 6 juillet 2017).

² Ville de Gatineau, *Politique du patrimoine : Au cœur de notre patrimoine*, Gatineau, Service des communications de la Ville de Gatineau, [En ligne], 2012, 46 p. http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_patrimoine (Page consultée le 15 août 2017).

³ André DESVALLÉE et François MAIRESSE, sous la dir. de., « Patrimoine culturel », dans *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 643-644.

⁴ Ville de Gatineau, *Au cœur de notre patrimoine : Politique du patrimoine de la Ville de Gatineau*, Gatineau, Service des communications de la Ville de Gatineau, [En ligne], 2012, p. 12. http://www.gatineau.ca/docs/la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_patrimoine.fr-CA.pdf (Page consultée le 7 juillet 2017).

⁵ Action patrimoine, *Cap sur le patrimoine : Pourquoi une protection ?*, [En ligne], s. d. <http://capsurlepatrimoine.ca/index.php?page=pourquoi-une-protection> (Page consultée le 6 juillet 2017).

⁶ Ruralys, *Patrimoine bâti*, [En ligne], 2015. <http://www.ruralys.org/patrimoine-bati.html> (Page consultée le 7 juillet 2017).

⁷ Les Trésors du patrimoine, *La multiconfessionnalité : Maison du gardien du cimetière Notre-Dame*, [En ligne], s. d. <http://www.reseaupatrimoine.ca/cyberexpositions/les-tresors-du-patrimoine/la-multi-confessionnalite/maison-du-gardien-du-cimetiere-notre-dame/> (Page consultée le 27 juin 2017)

⁸ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Maison du gardien », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne], 2013. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=182936&type=bien#.WvMd0tMvx0t> (Page consultée le 27 juin 2017).

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Radio-Canada, « Pour la démolition d’un vieil édifice », *Radio-Canada*, [En ligne], 18 décembre 2008. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/421410/jardins-souvenir-maison?ref%3Drss> (Page consultée le 28 juin 2017).

¹¹ *Ibid.*

¹² Radio-Canada, « Le sort entre les mains du conseil », *Radio-Canada*, [En ligne], 13 janvier 2009. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/423373/maison-gardien-gatineau> (Page consultée le 29 juin 2017).

¹³ *Magazine Continuité*, « Avis et prise de position », *Magazine Continuité*, n° 109, 2006, p. 64-66.

¹⁴ Daniel LEBLANC, « La Maison du gardien restaurée au coût de 234 000 \$ », *La Revue*, [En ligne], 22 décembre 2011. <http://www.journallarevue.com/actualites/2011/12/22/la-maison-du-gardien-restauree-au-cout-d-2845272.html> (Page consultée le 29 juin 2017).

¹⁵ Radio-Canada, « Le sort entre les mains du conseil », *Radio-Canada*, [En ligne], 13 janvier 2009. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/423373/maison-gardien-gatineau> (Page consultée le 29 juin 2017).

¹⁶ Stefan PSENAK, « La responsabilité partagée du patrimoine », *Le Droit*, [En ligne], 15 mars 2010. <http://www.lapresse.ca/>

[le-droit/opinions/votre-opinion/201003/15/01-4260694-la-responsabilite-partagee-du-patrimoine.php](http://www.lapresse.ca/le-droit/opinions/votre-opinion/201003/15/01-4260694-la-responsabilite-partagee-du-patrimoine.php) (Page consultée le 29 juin 2017).

¹⁷ Odette VINCENT-DOMEY, « Eddy, Ezra Butler », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Université Laval/University of Toronto, [En ligne], 2003. http://www.biographi.ca/fr/bio/eddy_ezra_butler_13F.html (Page consultée le 27 juillet 2017).

¹⁸ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Ensemble industriel E. B. Eddy », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne], 2013. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=191012&type=bien#.WZRIkVGLTIU> (Page consultée le 27 juillet 2017).

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Renée LAURIN, « La Société d’histoire réclamera un avis d’intention de classement : Hull demande de nouvelles études sur les édifices d’E. B. Eddy », *Le Droit*, 7 octobre 1998, p. 3.

²¹ France PILON, « Barrière de protection devant E. B. Eddy », *Le Droit*, 12 juillet 1999, p. 2.

²² Annie MORIN, « Démolition : E. B. Eddy essuie un non catégorique », *Le Droit*, 18 juin 1998, p. 3.

²³ Renée LAURIN, « La Société d’histoire réclamera un avis d’intention de classement : Hull demande de nouvelles études sur les édifices d’E. B. Eddy », *Le Droit*, 7 octobre 1998, p. 3.

²⁴ Josée DESCÔTEAUX, « E. B. Eddy : prolongement de l’intention de classement », *Le Droit*, 19 décembre 2000, p. 5.

²⁵ France PILON, « Barrière de protection devant E. B. Eddy », *Le Droit*, 12 juillet 1999, p. 2.

²⁶ Yves ROULEAU, « E. B. Eddy et la Ville ont recommencé à se parler », *Le Régional*, septembre 1999, p. 4.

²⁷ Mathieu BÉLANGER, « Les Gatinois d’abord, les touristes ensuite », *Le Droit*, 26 octobre 2013, p. 34.

²⁸ Les architectes Thompson Brandt, *Le site E. B. Eddy : étude architecturale et historique*, Hull, Ville de Hull, 1997, s. p.

²⁹ Michelle GUITARD, *E. B. Eddy, site industriel*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 1999, s. p.

³⁰ Josée DESCÔTEAUX, « E. B. Eddy : prolongement de l’intention de classement », *Le Droit*, 19 décembre 2000, p. 5.

³¹ Charles THÉRIAULT, « Édifice Eddy : la Société d’histoire est déçue », *Le Droit*, 1^{er} mars 2002, p. 7.

³² Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Édifices E.-B.-Eddy », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne], 2013. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93460&type=bien#.WZRqWFGLTIU> (Page consultée le 28 juillet 2017).

³³ Julien PAQUETTE, « Les terrains de Domtar achetés par Windmill », *Le Droit*, [En ligne], 2 décembre 2013. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-de-gatineau/201312/02/01-4716647-les-terrains-de-domtar-achetes-par-windmill.php> (Page consultée le 28 juillet 2017).

³⁴ Renée LAURIN, « Un monument de pierres remplacera la maison », *Le Droit*, 18 février 1997, p. 3.

³⁵ Denise LATRÉMOUILLE, *Hull, entre mémoire et histoire*, Hull, Vent d’Ouest, 1995, p. 82.

³⁶ Renée LAURIN, « Un monument de pierres remplacera la maison », *Le Droit*, 18 février 1997, p. 3.

³⁷ Joelle KOVACH, « Outaouais group fights to save historic house from demolition », *The Ottawa Citizen*, 23 février 1997, p. A10.

³⁸ Denise LATRÉMOUILLE, *Hull, entre mémoire et histoire*, Hull, Vent d’Ouest, 1995, p. 82.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Renée LAURIN, « Hull accusé de tenir un double discours », *Le Droit*, 18 février 1997, p. 4.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Yves ROULEAU, « Le sort de la maison Hammond se joue au conseil », *Le Régional/Hull*, Vol. 30, N° 10, 3 mars 1997.

⁴³ Renée LAURIN, « Hull accusé de tenir un double discours », *Le Droit*, 18 février 1997, p. 4.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Isabelle DUCAS, « Le statut de monument historique réclamé pour la maison Hammond », *Le Droit*, 21 février 1997, p. 6.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Loi sur les biens culturels : protection des biens culturels par les municipalités*, Québec, MCCC, 1985-1986.

⁴⁸ Isabelle DUCAS, « Le statut de monument historique réclamé pour la maison Hammond », *Le Droit*, 21 février 1997, p. 6.

⁴⁹ Julie LEMIEUX, « La chute de la maison Hammond », *Le Droit*, 29 mars 1997, p. 4 ; Renée LAURIN, « La Société d’histoire contacte Ford et Chrysler », *Le Droit*, 13 mars 1997, p. 6 ; D. BERTRAND, « La Société d’histoire lance un ultimatum à Ford et Chrysler », *Le Régional/Hull*, 19 mars 1997, p. 8.

⁵⁰ Lettre de Michel Prévost, président de la Société d’histoire de l’Outaouais, à Mario Boucher, directeur général de la Fédération des sociétés d’histoire du Québec datée du 25 mars 1997 ; lettre de Michel Prévost, président de la Société d’histoire de l’Outaouais, à Michel-Rémi Lafond, président du Conseil régional de la culture de l’Outaouais, datée du 25 mars 1997.

⁵¹ Renée LAURIN, « Manifestation pour l’histoire », *Le Droit*, 26 février 1997, N° 280.

⁵² Renée LAURIN, « Maison Hammond : “Hull baisse les bras” », *Le Droit*, 5 mars 1997 ; Denis BERTRAND, « La Société d’histoire ne veut pas abandonner », *Le Régional/Hull*, 12 mars 1997, p. 5.

⁵³ Renée LAURIN, « Hull accusé de tenir un double discours », *Le Droit*, 18 février 1997, p. 4.

⁵⁴ Renée LAURIN, « Un monument de pierres remplacera la maison », *Le Droit*, 18 février 1997, p. 3.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Renée LAURIN, « Une question de volonté plus que de pouvoir », *Le Droit*, 27 février 1997, p. 6.

⁵⁷ Renée LAURIN, « Hull réévaluera le permis de démolition de la maison Hammond », *Le Droit*, 27 février 1997.

⁵⁸ Yves ROULEAU, « Le sort de la maison Hammond se joue au conseil », *Le Régional/Hull*, Vol. 30, N° 10, 3 mars 1997.

⁵⁹ Renée LAURIN, « Hull accusé de tenir un double discours », *Le Droit*, 18 février 1997, p. 4.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁶¹ Renée LAURIN, « Maison Hammond : “Hull baisse les bras” », *Le Droit*, 5 mars 1997.

⁶² Renée LAURIN, « Hull réévaluera le permis de démolition de la maison Hammond », *Le Droit*, 27 février 1997.

⁶³ Julie LEMIEUX, « La CCN ne peut sauver la maison Hammond », *Le Droit*, 27 mars 1997, p. 2.

⁶⁴ Renée LAURIN, « Hull se dit sans pouvoir pour sauver la maison Hammond », *Le Droit*, 19 février 1997, p. 3.

⁶⁵ Lettre de Brian Anthony, directeur général d’Heritage Canada, adressée au maire Yves Ducharme et aux conseillers municipaux datée du 3 mars 1997.

⁶⁶ Résolution signée par Nicole Gauthier, secrétaire-trésorière de la Corporation de revitalisation du centre-ville de Hull, adressée à Michel Prévost, président de la Société d’histoire de l’Outaouais, datée du 17 mars 1997.

⁶⁷ Résolution du Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien adoptée le 23 février 1997 signée par la présidente, Blanche Boissonneault-Doucet.

⁶⁸ Lettre ouverte d’Harry Gow, porte-parole, CATU et membre du conseil d’administration de Transport 2000 Québec, adressée au maire Yves Ducharme datée du 23 mars 1997.

⁶⁹ Lettre de Carol Martin, présidente de la Société historique de la Gatineau, adressée au maire Yves Ducharme datée du 25 février 1997.

⁷⁰ Lettre de l’Association des résidants et résidentes du quartier Wright au maire Yves Ducharme datée du 25 février 1997.

⁷¹ Lettre de Michel-Rémi Lafond (président) et de Nicole Patry (directrice générale) du Conseil régional de la culture de l’Outaouais adressée au maire Yves Ducharme datée du 10 avril 1997.

⁷² Julie LEMIEUX, « La chute de la maison Hammond », *Le Droit*, 29 mars 1997, p. 4.

⁷³ « Une partie de la maison Hammond chez le futur concessionnaire », *Le Droit*, 3 avril 1997, p. 5.

⁷⁴ Isabelle DUCAS, « La maison Hammond se “réincarne” », *Le Droit*, 31 mars 1997, p. 5.

⁷⁵ Lettre de Michel Prévost, président de la Société d’histoire de l’Outaouais, adressée à Michel-Rémi Lafond (président) et Nicole Patry (directrice générale) du Conseil régional de la culture de l’Outaouais datée du 22 avril 1997.

⁷⁶ Julie LEMIEUX, « La chute de la maison Hammond », *Le Droit*, 29 mars 1997, p. 4.

⁷⁷ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Ancien hôtel Chez-Henri », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne], 2013. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93323&type=bien#>. WYmxaFWLTIV (Page consultée le 24 juillet 2017).

⁷⁸ Harry FOSTER et Michelle GUITARD, pour le Musée canadien de l’histoire, en collaboration avec la Ville de Gatineau. « Chez Henri », [En ligne], s. d. http://www.museedelhistoire.ca/cmc/exhibitions/hist/hull/rw_35_if.shtml (Page consultée le 24 juillet 2017).

⁷⁹ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Ancien hôtel Chez-Henri », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne], 2013. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93323&type=bien#>. WYmxafWLTIV (Page consultée le 24 juillet 2017).

⁸⁰ Louis LAFORTUNE, « Des parties étaient irrécupérables, selon Nader Dormani : le propriétaire de l’hôtel Chez Henri défend son projet », *Le Droit*, [En ligne], 8 mai 2009. <http://www.lapresse.ca/le-droit/affaires/200905/08/01-854838-le-propretaire-de-lhotel-chez-henri-defend-son-projet.php> (Page consultée le 25 juillet 2017).

⁸¹ Patrick DUQUETTE, « L’édifice s’est détérioré malgré son statut de monument historique : Chez Henri doit servir de mise en garde », *Le Droit*, 6 mai 2009, p. 10.

⁸² Lettre de Louise Mercier, présidente et directrice générale du Conseil des monuments et sites du Québec, adressée au maire Marc Bureau, datée du 26 mai 2009.

⁸³ Patrick DUQUETTE, « Le propriétaire de l’hôtel historique et l’entrepreneur sont pénalisés par la Ville de Gatineau : amende de 130 000 \$ pour Chez Henri », *Le Droit*, 11 juin 2009, p. 2.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Radio-Canada, « Démolition non autorisée : le propriétaire de l’ancien hôtel Chez Henri est reconnu coupable », *Radio-Canada*, [En ligne], 28 juin 2011. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/521502/hotel-henri-dormani> (Page consultée le 25 juillet 2017).

⁸⁶ Radio-Canada, « Hôtel Chez Henri : le propriétaire subit un autre revers devant les tribunaux », *Radio-Canada*, [En ligne], 21 février 2017. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1018165/hotel-chez-henri-le-proprietaire-subit-un-autre-revers-devant-les-tribunaux> (Page consultée le 25 juillet 2017).

⁸⁷ Radio-Canada, « Dormani vs Ville de Gatineau : dénouement attendu vendredi », *Radio-Canada*, [En ligne], 16 avril 2011. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/511970/proces-amendes-chez-henri> (Page consultée le 25 juillet 2017).

⁸⁸ Patrick DUQUETTE, « La négligence doit être sévèrement punie », *Le Droit*, 8 mai 2009, p. 5.

⁸⁹ Maxime Pedneaud-Jobin cité par Patrick DUQUETTE, « La négligence doit être sévèrement punie », *Le Droit*, 8 mai 2009, p. 5.

⁹⁰ Radio-Canada, « L’hôtel Chez Henri passe en 2.0 », *Radio-Canada*, [En ligne], 16 avril 2014. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/663115/macadamian-chez-henri-nouvelle-vie> (Page consultée le 25 juillet 2017).

⁹¹ *La valeur historique et architecturale du quartier du Musée* de Michelle GUITARD, historienne-conseil.

⁹² Mathieu BÉLANGER, « Le berceau de l’élite hulloise canadienne-française », *Le Droit*, n° 135, 9 septembre 2015, p. 3.

⁹³ *La valeur historique et architecturale du quartier du Musée* de Michelle GUITARD, historienne-conseil.

⁹⁴ Mathieu BÉLANGER, « Un quartier identitaire important », *Le Droit*, n° 135, 9 septembre 2015, p. 2.

⁹⁵ Radio-Canada, « Un hôtel boutique au centre-ville de Gatineau », *Radio-Canada*, [En ligne], 12 septembre 2012. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/578343/hotel-centreville-laurier> (Page consultée le 14 août 2017).

⁹⁶ Radio-Canada, « Deux tours “signatures” pourrait revitaliser le centre-ville de Gatineau », *Radio-Canada*, [En ligne], 19 mai 2015. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/721475/maquette-tours-brigil-musee-de-lhistoire?fromBeta=true> (Page consultée le 14 août 2017).

⁹⁷ Radio-Canada, « Un hôtel boutique au centre-ville de Gatineau », *Radio-Canada*, [En ligne], 12 septembre 2012. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/578343/hotel-centreville-laurier> (Page consultée le 14 août 2017).

⁹⁸ Amélie DESMARAIS, « Quartier du musée : demande d’une reconnaissance patrimoniale », *Info07*, [En ligne], 21 novembre 2016. <http://www.info07.com/actualites/societe/2016/11/21/quartier-du-musee--demande-d-une-reconnaissance-patrimoniale.html> (Page consultée le 14 août 2017).

⁹⁹ Association Protégeons le Quartier du Musée, « Les propriétaires du Quartier du Musée veulent la citation patrimoniale », communiqué de presse, Gatineau, 19 juin 2017.

¹⁰⁰ Radio-Canada avec les informations de Nathalie TREMBLAY, « Citation patrimoniale du Quartier-du-Musée : la Ville tient des consultations », *Radio-Canada*, [En ligne], 19 juin 2017. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1040652/citation-patrimoniale-quartier-du-musee-consultations-gatineau> (Page consultée le 14 août 2017).

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Charles-Antoine GAGNON, « Quartier du Musée : une séance d’information courue », *Le Droit*, [En ligne], 19 juin 2017. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-de-gatineau/201706/19/01-5109085-quartier-du-musee-une-seance-dinformation-courue.php> (Page consultée le 14 août 2017).

¹⁰³ Radio-Canada avec les informations de Nathalie TREMBLAY, « Citation patrimoniale du Quartier-du-Musée : la Ville tient des consultations », *Radio-Canada*, [En ligne], 19 juin 2017. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1040652/citation-patrimoniale-quartier-du-musee-consultations-gatineau> (Page consultée le 14 août 2017).

¹⁰⁴ Charles-Antoine GAGNON, « Quartier du Musée : une séance d’information courue », *Le Droit*, [En ligne], 19 juin 2017. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-de-gatineau/201706/19/01-5109085-quartier-du-musee-une-seance-dinformation-courue.php> (Page consultée le 14 août 2017).

¹⁰⁵ Radio-Canada, « Deux tours “signatures” pourrait revitaliser le centre-ville de Gatineau », *Radio-Canada*, [En ligne], 19 mai 2015. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/721475/maquette-tours-brigil-musee-de-lhistoire?fromBeta=true> (Page consultée le 14 août 2017).

¹⁰⁶ Mathieu BÉLANGER, « Brigil, le “malaise” du maire », *Le Droit*, 18 novembre 2015, p. 3.

¹⁰⁷ Mathieu BÉLANGER, « Le maire a proposé d’autres terrains à Gilles Desjardins », *Le Droit*, 6 mai 2016, p. 4.

¹⁰⁸ Julien PAQUETTE, « Action Gatineau en route vers le 5 novembre », *Le Droit*, [En ligne], 6 mai 2017. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-de-gatineau/201705/06/01-5095457-action-gatineau-en-route-vers-le-5-novembre.php> (Page consultée le 14 août 2017).

¹⁰⁹ Mathieu BÉLANGER, « Gatineau lance le processus pour protéger le Quartier du musée », *Le Droit*, [En ligne], 5 juin 2017. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-de-gatineau/201706/05/01-5104684-gatineau-lance-le-processus-pour-protger-le-quartier-du-musee.php> (Page consultée le 14 août 2017).

¹¹⁰ 104,7 fm Outaouais, « Processus enclenché pour protéger le Quartier du musée », *104,7 fm Outaouais*, [En ligne], 6 juin 2017. <http://www.fm1047.ca/regional/nouvelles/processus-enclenche-pour-protger-le-quartier-du-m-839870.html> (Page consultée le 14 août 2017).

¹¹¹ Patrick DUQUETTE, « Pourquoi par ailleurs ? », *Le Droit*, 16 juin 2015, p. 2.

¹¹² Benoît SABOURIN, « Brigil s’associe à un architecte émérite », *Le Droit*, 24 septembre 2015, p. 11.

¹¹³ Julien PAQUETTE, « Rien n’est encore joué pour Brigil », *Le Droit*, 13 novembre 2015, p. 2-3.

¹¹⁴ Mathieu BÉLANGER, « Les Gatinois sont en “grande majorité” favorables, croit Brigil », *Le Droit*, 2 décembre 2015, p. 5.

¹¹⁵ Mathieu BÉLANGER, « Retour au concept de départ », *Le Droit*, 24 mars 2017, p. 4.

¹¹⁶ Marie-Christine VILLENEUVE, « Opposition à la citation patrimoniale dans le Quartier-du-Musée », *TVA Gatineau*, [En ligne], 16 juin 2017. http://www.tvagatineau.ca/articles/20170616112408/opposition_citation_patrimoniale_dans_quartier_dumusee.html (Page consultée le 14 août 2017).

¹¹⁷ Charles-Antoine GAGNON, « Des flammèches en vue », *Le Droit*, [En ligne], 18 juin 2017. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-de-gatineau/201706/18/01-5108765-des-flammeches-en-vue.php> (Page consultée le 14 août 2017).

¹¹⁸ Sylvie BRANCH, « L’ARIH ne prend pas encore position sur le projet de 400 millions \$: plusieurs inquiets, peu d’enjoués », *Le Droit*, 12 juin 2015, p. 3.

¹¹⁹ Julien PAQUETTE, « Bonhomme se dresse contre les tours », *Le Droit*, 16 juin 2015, p. 3.

¹²⁰ Guillaume ST-PIERRE, « L’ARIH s’oppose aux tours dans le Vieux-Hull », *Le Droit*, 21 juillet 2015, p. 6.

¹²¹ Mathieu BÉLANGER, « Levée de boucliers citoyenne », *Le Droit*, 2 décembre 2015, p. 4.

¹²² Mathieu BÉLANGER, « Non, répète le Collège Saint-Joseph », *Le Droit*, 15 décembre 2015, p. 2-3.

¹²³ *Ibid.*, p. 2-3.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 2-3.

¹²⁵ Mathieu BÉLANGER, « Le maire aurait invité Gilles Desjardins à réfléchir au site Guertin », *Le Droit*, 23 octobre 2015, p. 4.

¹²⁶ Mathieu BÉLANGER, « Les Gatinois sont en “grande majorité” favorables, croit Brigil », *Le Droit*, 2 décembre 2015, p. 5.

¹²⁷ Patrick DUQUETTE, « La carte postale », *Le Droit*, 14 décembre 2015, p. 5.

¹²⁸ Julien PAQUETTE, « Bonhomme se dresse contre les tours », *Le Droit*, 16 juin 2015, p. 3.

¹²⁹ Jean-François CHEVRIER, « Une contre-proposition citoyenne au projet des tours de Brigil », *Radio-Canada*, [En ligne], 23 mai 2016. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/783095/proposition-residents-ile-de-hull-place-des-peuples> (Page consultée le 14 août 2017).

¹³⁰ Amélie DESMARAIS, « Quartier du musée : demande d’une reconnaissance patrimoniale », *Info07*, [En ligne], 21 novembre 2016. <http://www.info07.com/actualites/societe/2016/11/21/quartier-du-musee--demande-d-une-reconnaissance-patrimoniale.html> (Page consultée le 14 août 2017).

¹³¹ Charles-Antoine GAGNON, « Des flammèches en vue », *Le Droit*, [En ligne], 18 juin 2017. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/ville-de-gatineau/201706/18/01-5108765-des-flammeches-en-vue.php> (Page consultée le 14 août 2017).

¹³² Archéo-Québec, *D’escalles en découvertes, l’archéologie raconte le Québec : un guide proposé par le réseau Archéo-Québec*, Montréal, Archéo-Québec, 2014, p. 27.

¹³³ Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), *Parc national de Plaisance : portrait du parc*, [En ligne], s. d. <https://www.sepaq.com/pq/pla/decouvrir/portrait.dot> (Page consultée le 11 août 2017).

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Jean-François HOULE, « Parc national de Plaisance », dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l’Amérique française*, [En ligne], s. d. http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-334/Parc_national_de_Plaisance.html#.WYNEp4jhDIV (Page consultée le 24 juillet 2017).

¹³⁸ Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, « Réseau des parcs québécois : Québec amorce le processus de création du parc de Plaisance, dans *Communiqués de presse*, [En ligne], 7 octobre 1998. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/communiques/1998/c981007a.htm> (Page consultée le 24 juillet 2017).

¹³⁹ Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, « Projet de parc de Plaisance : les audiences publiques reportées », dans *Communiqués de presse*, [En ligne], 9 décembre 1998. <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/communiques/1998/c981210a.htm> (Page consultée le 24 juillet 2017).

¹⁴⁰ Michel PRÉVOST, *Mémoire de la Société d’histoire de l’Outaouais sur le plan directeur provisoire du parc de Plaisance*, Hull, Société d’histoire de l’Outaouais, 1997, p. 2.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 3.

¹⁴² *Ibid.*, p. 3.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 4.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 4-5.

¹⁴⁵ Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), *Parc national de Plaisance : portrait du parc*, [En ligne], s. d. <https://www.sepaq.com/pq/pla/decouvrir/portrait.dot> (Page consultée le 11 août 2017).

¹⁴⁶ Patrimoine canadien. *Parcs Canada : compte rendu du programme de consultation du public, lieu historique national du Manoir-Papineau*, Ottawa, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1998, p. 9.

¹⁴⁷ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Manoir Louis-Joseph-Papineau », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne], s. d. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&iid=92798&type=bien#.WYMLx4jhDIW> (Page consultée le 1^{er} et le 2 août 2017).

¹⁴⁸ Patrimoine canadien. *Parcs Canada : compte rendu du programme de consultation du public, lieu historique national du Manoir-Papineau*, Ottawa, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1998, p. 7.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 8.

¹⁵² *Ibid.*, p. 10.

¹⁵³ Michel PRÉVOST, *Mémoire de la Société d’histoire de l’Outaouais relatif à la proposition de mise en valeur du lieu historique national du Manoir-Papineau de Montebello (Québec)*, Hull, Société d’histoire de l’Outaouais, 1997, p. 3.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 3.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 4.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 6.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁶⁰ Patrimoine canadien, *Parcs Canada : compte rendu du programme de consultation du public, lieu historique national du Manoir-Papineau*, Ottawa, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1998, p. 11.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 11-12.

¹⁶² *Ibid.*, p. 13.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 16.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 17.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 18.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 21.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 19.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 21.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 27.

¹⁷² *Ibid.*, p. 27.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 28.

¹⁷⁴ *Lieu historique national du Canada du Manoir-Papineau : plan directeur*, Parcs Canada, 2005, 73 pages.

¹⁷⁵ Richard M. BÉGIN, « Le Domaine de Sainte-Croix », *Histoire Québec*, Vol. 19, N° 2, 2013, p. 39.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ Chantal CRÊTE, *Domaine des pères Sainte-Croix, Municipalité de Lac-Simon, MRC Papineau* (mémoire inédit), [En ligne], 2013, 41 p. <http://www.apls.ca/wp-content/uploads/2014/09/Memoire-Domaine-des-Peres-Saint-Croix-dragged.pdf> (Page consultée le 3 août 2017).

¹⁷⁸ Jessy LAFLAMME, « Vente du domaine des Pères Sainte-Croix au lac Simon : les bâtiments seraient conservés », *Le Droit*, [En ligne], 23 septembre 2012. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/petite-nation/201209/23/01-4576679-les-batiments-seraient-conserves.php> (Page consultée le 3 août 2017).

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ Richard M. BÉGIN, « Le Domaine de Sainte-Croix », *Histoire Québec*, Vol. 19, N° 2, 2013, p. 39.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 39.

¹⁸² *Ibid.*, p. 40.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 40.

¹⁸⁴ Jessy LAFLAMME, « Vente du domaine des Pères Sainte-Croix au lac Simon : les bâtiments seraient conservés », *Le Droit*, [En ligne], 23 septembre 2012. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/petite-nation/201209/23/01-4576679-les-batiments-seraient-conserves.php> (Page consultée le 4 août 2017).

¹⁸⁵ Courriel de Chantal Crête envoyé à Michel Prévost le 20 novembre 2012 à 12 h 11.

¹⁸⁶ Chantal CRÊTE, *Domaine des pères Sainte-Croix, Municipalité de Lac-Simon, MRC Papineau* (mémoire inédit), [En ligne], 2013, 41 p. <http://www.apls.ca/wp-content/uploads/2014/09/Memoire-Domaine-des-Peres-Saint-Croix-dragged.pdf> (Page consultée le 4 août 2017).

¹⁸⁷ Courriel de Chantal Crête à Michel Prévost le 22 mai 2014 à 17 h 52.

¹⁸⁸ Richard M. BÉGIN, « Le Domaine de Sainte-Croix », *Histoire Québec*, Vol. 19, N° 2, 2013, p. 39.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 39-40.

¹⁹⁰ Ministère de la Culture et des Communications du Québec, « Domaine des Pères de Sainte-Croix », dans *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [En ligne], 2013. http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=193137&type=bien#.WYhraoQ1_IU (Page consultée le 4 août 2017).

¹⁹¹ Benoît SABOURIN, « Le Domaine des Pères Sainte-Croix vendu », *Le Droit*, [En ligne], 22 mars 2014. http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/petite-nation/201403/22/01-4750370-le-domaine-des-peres-sainte-croix-vendu.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B9_ailleurs-dans-la-region_98069_section_POS2 (Page consultée le 4 août 2017).

¹⁹² Benoît SABOURIN, « “Station touristique hôtelière” au Domaine des Pères Sainte-Croix ? », *Le Droit*, [En ligne], 6 mai 2016. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/petite-nation/201605/06/01-4979100-station-touristique-hoteliere-au-domaine-des-peres-sainte-croix.php> (Page consultée le 4 août 2017).

¹⁹³ Benoît SABOURIN, « Domaine des pères de Sainte-Croix : pas de retour à la congrégation », *Le Droit*, [En ligne], 2 mars 2017. <http://www.lapresse.ca/le-droit/actualites/petite-nation/201703/02/01-5075048-domaine-des-peres-de-sainte-croix-pas-de-retour-a-la-congregation.php> (Page consultée le 4 août 2017).



**NOTRE PATRIMOINE,
NOTRE RICHESSE**